

LES ENJEUX GÉOPOLITIQUES INTERNATIONAUX ET LE RÉARMEMENT DE L'IMPÉRIALISME FRANÇAIS

Des scènes de véritable guérilla urbaine en Nouvelle-Calédonie continuent encore au moment où nous écrivons, qui font resurgir le spectre des événements des années 1980, durant lesquels 80 personnes avaient perdu la vie.

Depuis plusieurs semaines, le territoire est agité par les mobilisations engagées à l'appel du collectif « *Usine du Sud = usine pays* » et de l' « *Instance coutumière autochtone de négociation* » (ICAN), soutenus par le « *Front de libération nationale kanak et socialiste* » (FLNKS). Les indépendantistes s'opposent farouchement à la reprise par un consortium conduit par Trafigura, négociant en matières premières basé en Suisse, de l'usine hydrométallurgique du groupe brésilien *Vale*. Ce dernier a annoncé sa décision de se retirer à la fin de l'année du site adossé au riche et stratégique gisement de nickel et de cobalt de Goro, dans le sud de l'archipel. Mais au-delà de la question sociale, des grèves, que le gouvernement français veut bien sûr briser, la question qui est posée ici (et qui est le sujet de cet article) est la question même du réarmement de l'impérialisme français et de ses chasses gardées, dont fait partie la *Nouvelle-Calédonie*. Les dernières interventions des forces françaises en Afrique, sont là pour rappeler aux petits bourgeois pacifistes que le “glaive du coq gaulois” intervient pour de toutes autres raisons que des “*missions pacifiques*”, quelque soit les régions où il intervient. N'est-ce pas, Mr Mélenchon!

Les raisons sont assez simples! Si la Nouvelle-Calédonie devait accéder à l'indépendance, la France perdrait son rang parmi les principaux producteurs de nickel. Il faut dire que le Caillou (surnom de l'île) figure au top 4 mondial, avec une production de 210.000 tonnes par an, soit 9% de la production planétaire et un chiffre d'affaires associé de 4 à 8 milliards d'euros, selon le niveau des cours. Surtout, la Nouvelle-Calédonie pointe au deuxième rang pour les réserves de nickel, avec 25% du total mondial”, rapporte *Georges Nurdin*, dans son livre « *Les multinationales émergentes* ». Or, “*loin d'être une ressource archaïque, comme le charbon, le nickel s'intègre parfaitement dans la transition énergétique, puisque c'est un composant des batteries des voitures électriques*”. Si, par sa superficie terrestre, la France reste de taille modeste, comparée à des géants comme la Russie ou le Canada, elle peut se vanter de détenir la deuxième zone économique exclusive (ZEE, espace maritime où un État côtier exerce des droits d'exploitation sur les ressources) de la planète, au coude à coude avec les Etats-Unis. Or, “*la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française représentent la moitié de cette ZEE*”, souligne *Georges Nurdin*. Et cette vaste étendue est stratégique, puisqu'elle regorge de “terres rares” (scandium, yttrium...), au sein de *nodules polymétalliques* (amalgames rocheux reposant sur le lit océanique).

Or, ces métaux sont vitaux pour de nombreux pans de l'industrie (ils entrent dans la fabrication de nos smartphones, des éoliennes, des voitures électriques, des équipements de défense, des satellites...). Alors que la Chine concentre pour l'heure 98% de la production mondiale de terres rares et que le Japon drague déjà les eaux internationales pour en trouver, la France n'a toujours pas commencé à exploiter cette réserve stratégique pour l'économie du futur. Voilà qui est dit! “*En France, on n'a pas de pétrole, mais on a des idées*”, selon une célèbre citation. En réalité, l'Hexagone bénéficie, dans la zone économique exclusive de la Nouvelle-Calédonie, de gisements d'hydrocarbures (pétrole et gaz) au Nord. Et au Sud de l'île il y a beaucoup de gisements qui n'ont pas encore été exploités. Ils pourraient potentiellement réduire la dépendance du *Caillou* au nickel... et étoffer quelque peu la (maigre) production d'or noir de l'Hexagone. *Montagne d'Or* est le plus gros projet français de mine d'or à ciel ouvert. Il concerne l'exploitation d'une mine de 2,5 kilomètres de longueur en forêt tropicale avec un procédé de cyanuration en cuves et en circuit fermé. Le début

de l'activité est envisagé à partir de 2022. Le projet *Montagne d'Or* est contrôlé à 55% par le russe Nordgold et à 45% par le canadien Columbus Gold. L'étude de pré-faisabilité – qui évalue la qualité du gisement – a démontré à l'été 2015 que la Montagne d'Or recelait quelque 150 tonnes de ressources, dont 95 tonnes de réserves (la partie exploitable), à une teneur de 1,8 gramme par tonne).

Après la déroute française face à l'envahisseur allemand lors de la Seconde Guerre Mondiale, la Nouvelle-Calédonie s'est rapidement rebellée contre le régime de Vichy et a rallié la France libre dès 1940. Mieux, l'île a joué un rôle capital dans la victoire américaine sur le Japon, allié de l'Allemagne nazie. "*Après la destruction de Pearl Harbor par les forces nippones, Nouméa est devenue le second port de l'armée américaine dans le Pacifique, après San Francisco*", rapporte Georges Nurdin. L'île, qui a accueilli plus d'un million de soldats américains, faisait vraiment figure de porte-avions des Etats-Unis dans cette zone stratégique, base idéale pour barrer la route de la Nouvelle-Zélande et de l'Est australien aux Japonais. "*C'est véritablement à partir de la Nouvelle-Calédonie que s'est déployée la contre-attaque face au Japon*", souligne l'expert. *Décidément, il serait dommage pour la France que l'archipel accède à l'indépendance...*".

Les terres rares, qu'est-ce que c'est ?

Les terres rares désignent 17 métaux : le scandium, l'yttrium, et les quinze lanthanides (*Lanthane, Cérium, Praséodyme, Néodyme, Prométhium, Samarium, Europium, Gadolinium, Terbium, Dysprosium, Holmium, Erbium, Thulium, Ytterbium, et Lutécium*). Ces matières minérales aux propriétés exceptionnelles sont utilisées dans la fabrication de produits de haute technologie. Avec le boom du numérique et des nouvelles technologies vertes, aujourd'hui, à l'échelle de l'économie mondiale, les terres rares sont considérées comme des métaux stratégiques. Problème: l'extraction et le traitement des terres rares polluent et produisent des déchets toxiques.

D'où viennent les terres rares ? Contrairement à leur nom, ces métaux ne sont pas si rares : certains, comme le cérium, sont aussi répandus dans l'écorce terrestre que d'autres métaux plus usuels comme le cuivre. C'est un Suédois, **Carl Axel Arrhenius**, qui découvre le premier une terre rare dans une carrière près de Stockholm, en 1787. Mais il faudra attendre les années 1940 pour voir le développement de techniques d'extraction perfectionnées et la production de terres rares en grande quantité.

À quoi servent les terres rares ? Ces métaux sont devenus indispensables car ils sont utilisés dans des fabrications de haute technologie. On retrouve ainsi des terres rares dans les batteries de voitures électriques et hybrides, dans les LED, les puces de smartphone, les écrans d'ordinateurs portables, les panneaux photovoltaïques, les éoliennes... L'industrie de la défense a elle aussi recourt aux terres rares dans la fabrication de capteurs de radars et sonars ou de systèmes d'armes et de ciblage.

Mais pourquoi donc la France devrait-elle se réarmer? Certes le contexte international actuelle n'est pas des meilleurs. Les conflits grandissants inter-impérialistes ne peuvent laisser de marbre notre "valeur coq impérialiste"! D'ailleurs, les USA, la Grande Bretagne et la Chine sont entrain d'augmenter leurs budgets militaires en consequence, comme nous le verrons plus-bas. Pour pouvoir mieux comprendre le problème ou, les problèmes de l'impérialisme Français, nous allons avoir recours à la géographie. Nous demandons aux lecteurs de bien vouloir regarder cet article de Le Monde du 11 août 2019 intitulé "*La France, deuxième empire maritime Mondial*", est très important pour comprendre la suite de notre article¹.

¹ https://www.lemonde.fr/international/article/2019/08/11/la-france-deuxieme-empire-maritime-mondial_5498495_3210.html

“Les ressources naturelles ont été employées dans le passé, et le seront dans l'avenir, comme outils ou cibles de guerres, et en tant que buts stratégiques motivant les combats” (Michael Klare). La pensée occidentale stratégique vis-à-vis des ressources a été dominée par une *équation* reliant le commerce, la guerre et la puissance, dont les instruments principaux étaient les ressources précieuses d'outre-mer et la navigation maritime. Pendant la période mercantiliste du XV^e siècle, le commerce et la guerre sont devenus intimement liés. Les puissances navales ont cherché à accumuler “la richesse du monde”, la plupart du temps sous forme de métaux précieux sur lesquels une grande partie de l'équilibre des forces semblait être déterminé. Puisque la puissance navale elle-même reposait en partie sur l'accès au bois de construction maritime, son approvisionnement était devenu une préoccupation essentielle des principales puissances européennes du XVII^e siècle, influençant alliances, commerce et constructions d'empires. L'Angleterre a en particulier poursuivi une politique de libre circulation maritime “à tout prix” qui amena à plusieurs interventions armées en mer Baltique. La révolution industrielle et la dépendance croissante à l'égard de matériaux importés pendant le XIX^e siècle amenèrent les puissances occidentales à intensifier leur contrôle des matières premières. Cela, avec beaucoup d'autres facteurs tels que leurs idéologies politiques et la soif de prestige, amena à cette grande bousculade impérialiste sur les parties encore vacantes du reste du monde.

Le retard de certains pays amena conjointement à une stratégie d'autarcie motivant un “*espace vital*” ou, *Lebensraum*, durant les époques prussienne et nazi. L'importance croissante du pétrole à partir de la Première Guerre mondiale renforça encore une perspective de vulnérabilité parmi les importateurs, qui fut largement confirmée pendant la *Deuxième Guerre Mondiale* et la *Guerre Froide*.

Bien que les politiques des États importateurs et des multinationales après la Seconde Guerre Mondiale aient eu tendance à chercher à *stabiliser les régimes*, y compris au travers d'un soutien à des dictatures meurtrières, elles ont également parfois pris la forme d'interventions clandestines de déstabilisation ou de soutien financier aux belligérants, voire d'interventions militaires directes. Le contexte de décolonisation et la compétition de la Guerre Froide avivèrent les enjeux commerciaux et stratégiques de contrôle des ressources, tout en multipliant les occasions et justifications d'interventions musclées.

À défaut d'intervention, la perpétuation d'un climat d'insécurité autour de ressources tant convoitées a permis d'assurer un revenu considérable aux marchands d'armes, notamment au Moyen-Orient. Si la fin de la guerre froide a changé en partie ce contexte, la géopolitique des ressources et ces dimensions conflictuelles n'y prennent pas moins de place, tout du moins à une échelle régionale comme en témoigne le pillage des ressources congolaises, par exemple. Notant la croissance rapide de la consommation de masse, notamment de façon récente en Asie, le politologue *Michael Klare* soutient que la croissance de la population et de la demande de matières premières de plus en plus rares, et dont la propriété est de plus en plus contestée, engendre une augmentation des “guerres de ressources” notamment dans le golfe Persique, la région Caspienne et la mer de Chine. Si les forces du marché et le progrès technologique peuvent atténuer certains de ces problèmes, Klare reste essentiellement pessimiste étant donné la promptitude de certains pays comme les Etats-Unis à utiliser la force militaire pour garantir leur accès aux ressources, ainsi que l'instabilité politique de beaucoup de pays exportateurs².

2

https://eeas.europa.eu/archives/ifs/publications20062009/articles/book2/book_vol2_part3_chapter38_resource_competition_in_the_21st_century_michael_t._klare.pdf

En 2010, une équipe de l'Université de Tokyo a repérée des dépôts offshore non moins historiques dans la Zone Economique Exclusive de la Polynésie Française. L'Hexagone se trouve ainsi propulsé au rang de potentiel détenteur de 30% à 50% du marché mondial (en fonction de la politique de quotas qu'elle souhaiterait mener). L'Hexagone s'intéresse aussi de près aux ressources en terres rares de la région Pacifique, où il est très présent, via la Polynésie française et la Nouvelle Calédonie, des territoires qui lui permettent d'afficher le plus important domaine maritime mondial (avec environ 12 millions de kilomètres carrés), au coude-à-coude avec les Etats-Unis. A cet égard, il a récemment profité de la Convention de Montego Bay (1982) pour gagner dans les océans l'équivalent de la superficie de la Métropole, soit plus de 500.000 km²! Enfin, la France a une autre carte à jouer en Afrique, un continent avec lequel elle entretient des liens historiques. En développant l'exploitation de terres rares dans le continent et dans son domaine maritime du Pacifique, la France vise à sécuriser ses approvisionnements et celles de ses filières technologiques.

Potentiel militaire et minéraux stratégiques

Le concept de potentiel militaire, comme celui de minéraux stratégiques, est né au vingtième siècle. En fait, les deux concepts ont pris racine durant l'entre-deux-guerres. Leur évolution constitue, dans une large mesure, un témoignage de l'impact de la leçon tirée de la Première Guerre mondiale. Cette leçon est que les guerres modernes d'usure sont remportées par les États qui *disposent des ressources premières les plus sûres* et sont perdues par les États qui *ne disposent pas de telles garanties*. Dans les premières années, le concept de potentiel militaire était désigné par l'expression "potentiel Guerrier". Mais, quelle que soit l'expression employée, l'idée fondamentale évoquée était celle d'une réserve constituée par les ressources nationales disponibles pour construire et entretenir les forces armées. Chaque fois qu'une nation met sur pied ou accroît ses forces militaires, que ce soit en temps de paix ou en temps de guerre, elle mobilise son potentiel militaire. La "Grande Guerre" l'avait éloquentement démontré: le potentiel militaire dépendait *directement de la capacité d'industrialisation* et, dans la mesure où une industrialisation poussée nécessitait la disponibilité immédiate des matériaux bruts essentiels, la nature, en imposant une distribution inégale des ressources, limitait strictement le nombre d'Etats susceptibles d'atteindre le statut de Grande Puissance.

Au cours des décennies postérieures à la Deuxième Guerre Mondiale, une conception différente du rôle des minéraux dans le potentiel militaire a vu le jour. Ironiquement, c'est l'exemple de l'Allemagne durant la guerre qui a entraîné une réévaluation des hypothèses formulées durant la période précédente (ces dernières insistaient sur la force du lien direct qui unissait les minéraux à la puissance). Rappelons que la crainte de ne plus avoir accès aux minéraux essentiels a été une préoccupation majeure, au cours des années 30, de la politique étrangère allemande: on croyait généralement, en Allemagne et ailleurs, que sans un accès assuré aux minéraux essentiels l'Allemagne ne pouvait espérer devenir une grande puissance. Bien entendu, grâce à ses premières conquêtes territoriales, l'Allemagne s'est appropriée de substantielles richesses minérales mais cela lui a tout au plus permis de réduire, et non d'éliminer, sa dépendance générale à l'égard des importations. Aussi, c'est avec un certain sentiment d'incrédulité que les chercheurs, après 1949, ont réfléchi à l'expérience de guerre allemande. Contrairement à ce qu'avait enseigné la Première Guerre mondiale, l'exemple de l'Allemagne durant la Seconde Guerre semblait indiquer que l'accessibilité des minéraux n'était pas essentielle, en fin de compte, pour soutenir les objectifs de guerre.

La technologie et les procédés de substitution (qui, pour réussir, présupposaient une plus grande efficacité administrative que celle qui avait caractérisé l'Allemagne de 1914 à 1918) ont été considérés comme les instruments qui ont permis à ce pays de combattre aussi longtemps qu'il l'a fait, en dépit de ses maigres ressources minières. Il est significatif que l'Allemagne ait pu accomplir autant avec si peu, alors même que la notion de dépendance minimale semblait vraiment pleine de promesses pour

des pays mieux nantis comme les États-Unis qui, cependant, ont dû faire face en 1945 à une pénurie potentielle - apparemment la première de leur histoire - dans l'approvisionnement en minéraux non combustibles. À mesure que la technologie se développe, les minéraux pris individuellement peuvent et, effectivement, deviennent non indispensables aux usages militaires. Le cas des nitrates naturels est éloquent à cet égard. Stimulés par l'interruption - conséquente à une décision des Britanniques - des livraisons de nitrates en provenance du Chili, les chimistes allemands ont réussi, durant la Première Guerre mondiale, à produire des nitrates synthétiques. Du même coup, l'industrie chilienne des nitrates s'est trouvée condamnée. Pour être viable à long terme, la substitution rendue possible par la technologie doit être économique (en tout cas pas trop coûteuse). À ce sujet, la production par l'Allemagne de combustibles synthétiques durant la période de l'entre-deux-guerres est instructive: bien que la technologie ait permis à l'Allemagne, à partir de la fin des années 30, de remplacer par le charbon près de la moitié du pétrole nécessaire à sa consommation intérieure, le procédé a été coûteux (environ quatre fois le coût par baril du pétrole importé) - ce déboursé s'est finalement effectué au détriment de la performance globale de l'industrie allemande et, de ce fait, de la puissance du potentiel militaire. Ce n'est donc pas par hasard si les pouvoirs publics et industriels *s'inquiètent publiquement* de l'approvisionnement de *la France et de l'Europe* en minerais stratégiques, parmi lesquels ces fameuses *terres rares*. Cet enjeu justifierait notamment la réouverture de mines en Europe ou encore le maintien d'une politique commerciale et diplomatique agressive vis-à-vis des pays du Sud. Officiellement, ces minerais stratégiques sont rendus nécessaires par la révolution numérique et les besoins de la transition énergétique.

C'est passer sous silence le rôle majeur joué par un autre secteur, très gourmand en minerais : *l'industrie de l'armement*. Comme l'explique Christophe-Alexandre Paillard de Science Po Paris, "*les minerais stratégiques et/ou critiques pour l'industrie de défense englobent le platine et les platinoïdes, l'antimoine, le cobalt, le chrome, le titane, le manganèse, le niobium, le molybdène, le vanadium, le tantale, le coltan, le tungstène et les 17 terres rares aujourd'hui presque exclusivement produites par la Chine*"³. Sans ces précieuses ressources, la fabrication d'armes et de matériel militaire dernier cri se trouve amoindrie. Une préoccupation pour un pays comme la France, engagée sur de nombreux terrains d'opérations extérieures. Un état de fait affirmé dans des rapports d'information parlementaires⁴ ou dans le Livre Blanc "Défense et sécurité nationale"⁵.

La disponibilité de certains métaux est jugée *critique* par l'Union européenne, des pénuries durables pouvant apparaître dans les prochaines années. C'est l'un des arguments officiels mis en avant pour justifier la perspective d'une relance de l'activité minière en France, comme l'a fait Trump aux USA. Les métaux, en voie de raréfaction ou situés de plus en plus profondément sous terre, sont indispensables au bon fonctionnement de l'économie, notamment dans "*les secteurs du bâtiment, du transport, ou de la production d'énergie*", peut-on lire sur le portail français officiel des ressources minières nationales⁶. Ces secteurs sont, dit le site "*les plus gros consommateurs de ressources minérales*". Le portail gouvernemental n'oublie pas, bien sûr, "*la fabrication des biens de consommation et les produits issus des technologies de l'information et de la communication (téléphone portable, écran plat...)*". La logique est limpide!!! Il faut rouvrir des mines, en dépit de toutes les conséquences potentiellement néfastes pour l'environnement, pour assurer la production de

³ <https://www.diploweb.com/Minerais-et-industries-de-defense.html>

⁴ <http://www.senat.fr/rap/r11-634/r11-6341.pdf>

⁵ http://www.livreblancdefenseetsecurite.gouv.fr/pdf/le_livre_blan_c_de_la_defense_2013

⁶ <http://www.mineralinfo.fr/page/consommation-usages>

nos téléphones portables ou celle des énergies renouvelables, nécessaires à la transition écologique. Et bien sûr ... les avions de chasse, les sous-marins, les missiles, gros consommateurs de minerais!⁷.

Dans le dernier Rapport au Parlement sur les exportations d'armement de la France, la Ministre Florence Parly est très Claire "2019 confirme une fois de plus que l'offre française en matière d'équipements militaires est une référence mondiale, connue et reconnue : le montant des exportations s'élève cette année à 8,33 milliards d'euros. Une offre appréciée, car elle sait s'adapter aux besoins des armées des pays clients et elle sait interagir avec les industries de défense étrangères. Une offre également variée, des grands programmes d'armement aux petits équipements et innovations de nos PME françaises qui sont partie prenante **de la vitrine du savoir-faire et de l'excellence française** (sic !) Cette vitrine, c'est une richesse que nous devons préserver et que nous devons faire fructifier. Des PME aux grands groupes, l'industrie de défense mobilise des investissements qui font la vitalité de notre économie et créent des emplois non-délocalisables partout en France : soutenir l'industrie de défense, c'est protéger les emplois des Français, c'est développer la vitalité de nos territoires. Pour cela, il sera donc essentiel que nous maintenions une politique d'exportation volontaire et engagée"⁸.

Ces deux dernières années, Dassault a signé des contrats pour livrer 36 avions de chasse Rafales à l'Inde, et 24 à l'Égypte. Or de quoi est constitué un Rafale ? Les ailes sont faites de titane, d'aluminium, de cuivre, de manganèse ... Son moteur contient du nickel, du cobalt, du molybdène, du tantale, du tungstène, entre autres. Dans ses systèmes électro-optiques, on trouve notamment du néodyme et de l'yttrium, deux minerais qui font partie de la famille des terres rares ! En 2016, le groupe européen producteur de missiles MBDA a engrangé pour 4,7 milliards d'euros de commandes. Dans un missile, on trouve encore du titane, du carbone, du nickel, du lithium, du tungstène, du cuivre, du cobalt, du néodyme, du tantale. Dans les chars, c'est le tungstène qui est utilisé pour le blindage. Et le tantale est présent dans les obus, pour son haut coefficient de «perforation»⁹ (10).

Le prétexte des éoliennes: "La question militaire pourrait expliquer des incohérences dans les discours sur les minerais, en particulier concernant les terres rares. On ne peut que constater le fossé qu'il y a entre la mise en avant de l'argument de la transition énergétique par les institutions européennes, états-uniennes et japonaises pour justifier de l'importance économique de ces matières, et d'une diplomatie économique agressive envers la Chine, et la réalité du développement du secteur éolien dans les pays concernés", analyse Judith Pigneur, du Bureau d'analyse sociétale pour une information citoyenne (Basic). Elle rédige une thèse sur le néodyme, l'un des métaux de la famille de terres rares. "Selon les estimations, ce sont seulement 2 ou 3 % du néodyme produit mondialement qui sont finalement utilisés pour construire des éoliennes". L'installation de nouvelles éoliennes est d'ailleurs en baisse, en France, depuis trois ans.

De fait, même si ce n'est pas précisé sur le portail Mineralinfos, le Bureau français de recherches géologiques et minières (BRGM) indique bien dans ses analyses les usages militaires des divers métaux classés comme critiques, ce qui signifie qu'il peut devenir difficile de s'en procurer. Pour le néodyme, le BRGM mentionne "aérospatiale et défense" dans le cadre des principales applications dans les domaines des hautes technologies"¹⁰. Et les géologues soulignent que l'industrie française

⁷ https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_20_1542

⁸ https://www.defense.gouv.fr/content/download/585007/9955311/RAP%202020-Parties%201-2-3%20Bannexes%20BD_29août20.pdf

⁹ https://setis.ec.europa.eu/sites/default/files/reports/raw_materials_in_the_european_defence_industry.pdf

¹⁰ http://www.mineralinfo.fr/sites/default/files/upload/documents/Fiches_criticite/fichecriticiteodyme151201.pdf

*de la défense est dépendante de cette matière première, au même titre que celle de l'automobile et des éoliennes. Une dépendance industrielle et militaire qui s'étend au tantale et au tungstène, qui a pour principal utilisateur l'industrie de l'armement*¹¹.

Une industrie dépendante des approvisionnements chinois

Big problem! La France ne produit aucun de ces minerais! Une mine de tungstène était en activité jusqu'en 1986 – à Salau dans l'Ariège – et les sous-sols français contiendraient encore quelques réserves de ce métal stratégique. Un permis d'exploration a d'ailleurs été accordé fin 2016 pour relancer l'exploration de la mine de Salau. La mine a ensuite été acquise par une société minière australienne¹². Mais, pour l'instant, la quasi-totalité de ce minerai est produite en Chine, tout comme pour le néodyme. Pour le tantale, 44 % de la production mondiale vient du Rwanda et près de 20 % de République démocratique du Congo. La France et l'Europe ne sont pas les seules à s'inquiéter de leur approvisionnement en métaux stratégiques. Aux États-Unis, 750 000 tonnes de minerais seraient consommées chaque année pour le seul département de la défense! C'est le chiffre donné, depuis des années, par la *National Mining Association*, le groupement des industries minières. En fait, les données précises sont plus que rares sur les volumes exacts des différents minerais consommés par le secteur militaire états-unien. Ce qui est sûr, c'est que la question de la sécurité de l'approvisionnement en minerais du secteur de l'armement préoccupe au plus haut niveau.

“La République populaire de Chine domine actuellement la chaîne d'approvisionnement en terres rares, contrôlant plus de 90% de la production mondiale. Les terres rares sont utilisées dans une foule d'applications et de technologie avancées de défense, qui seraient rendues largement inefficaces sans ces matériaux”, soulignait un député Républicain dans une proposition de loi déposée en mars 2017¹³.

Sans terres rares, pas d'aéronautique, pas de satellites, pas d'électroniques, pas... d'armement!

“La plupart des industries françaises des secteurs de l'aéronautique, du spatial et de la défense (groupe Safran, groupe Thalès, EADS, Dassault Aviation, MBDA, etc.) sont susceptibles d'utiliser des terres rares”, écrivait en 2014 le BRGM dans un panorama sur les terres rares¹⁴. En France aussi, il est impossible de savoir quelles quantités de minerais l'industrie des armements engloutit. En 2011, le Sénat français lui-même se penchait dans un rapport sur *“la sécurité des approvisionnements stratégiques de la France”* en métaux¹⁵. Au cœur des craintes : la *“demande sans cesse accrue de métaux sur le marché mondial qui pourrait affecter les industries de défense”*. Pour ce rapport, les sénateurs avaient interrogé les plus grandes entreprises d'armement françaises. *“Au cours de la*

¹¹ http://www.mineralinfo.fr/sites/default/files/upload/documents/Fiches_criticite/fichecriticitetantale-publique150831_0.pdf

¹² <https://www.usinenouvelle.com/article/apollo-minerals-acquiert-la-mine-de-tungstene-de-salau.N514289>

¹³ <https://multinationales.org/Mines-et-metiaux-strategiques-comment-l-industrie-de-l-armement-et-ses-besoins>

¹⁴ <https://www.bastamag.net/Quand-l-industrie-de-l-armement-s-inquiete-de-l-epuisement-des-ressources-en>

¹⁵ http://www.senat.fr/rap/r10-349/r10-349_mono.html

période allant de 2006 à 2008, une vive tension a surgi sur le marché du titane suite, d'une part, à une forte augmentation des besoins de l'aéronautique, d'autre part, à un accroissement des besoins de la Chine", répondait Dassault aviation. Là aussi, c'est surtout la disponibilité des terres rares, produites en Chine, qui préoccupait : "Les systèmes de défense et spatiaux ont des contraintes d'emploi et de performances qui conduisent à utiliser des solutions techniques requérant l'emploi de terres rares, pour des alliages de magnésium, des traitements de surface, certains composants électroniques ou les lasers".

Le groupe producteur de navires et sous-marins militaires DCNS (renommé depuis Naval Group) indiquait de son côté toute une liste de métaux susceptibles de faire l'objet de difficultés d'approvisionnement : argent, cuivre, chrome, germanium, lithium, molybdène, nickel, palladium, platine, titane, cobalt... *"Pour un petit nombre de matériaux rares (terres rares telles que Yttrium, Cerium...) ou métaux rares (Rhénium, Indium) la production est souvent concentrée en un nombre de sources très limitées"*, relevait encore le groupe Safran au Sénat. *Seize métaux classés « critiques » par l'UE*: En 2011 toujours, l'État français créait un Comité pour les métaux stratégiques (Comes)¹⁶.

Celui-ci doit être un *"lieu de dialogue et de réflexion force de proposition auprès du ministre chargé des mines dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de gestion des métaux stratégiques"*. Il regroupe des organismes publics comme le BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières), mais aussi des fédérations industrielles. Dont celle des industries militaires : le Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (Gifas) et celui des industries de construction et activités navales (Gican), dont font partie Safran, le producteur de missiles MBDA, Airbus Défense, Dassault, Thales, ou encore Naval Group. La Commission européenne s'intéresse elle aussi depuis plusieurs années à l'approvisionnement en minerais de l'industrie du vieux continent. *"La Commission européenne avait établi une première fois en 2011 une liste de métaux stratégiques qui peuvent devenir difficiles à se procurer, et dont l'industrie européenne, pas uniquement d'armement, a besoin"*, explique Raf Custers, chercheur et journaliste belge du Groupe de recherches pour une stratégie économique alternative. *"39 matériaux bruts ont été identifiés comme essentiels pour la production des systèmes de défense et de leurs composants"*, précise l'étude de la Commission européenne sur le sujet. 16 d'entre eux sont classés « critiques » par l'Union¹⁷.

Des pays d'approvisionnement instables

Concernant les terres rares, c'est surtout le monopole chinois qui pèse sur l'approvisionnement des industries militaires. Pour d'autres minerais, comme le tantale, le cobalt, le tungstène, c'est l'instabilité politique des pays d'origine qui inquiète. Le cobalt, par exemple, est utilisé dans le domaine militaire pour les missiles, les réacteurs et les turbines des avions et navires militaires. Or, plus de la moitié du cobalt produit dans le monde provient de République démocratique du Congo, pays en proie à des conflits meurtriers. Dans un article de la revue états-unienne *Foreign Affairs* pointait d'ailleurs les effets que la violente crise politique en cours dans la région minière congolaise du Katanga pourrait avoir sur la sécurité des États-Unis et de l'Europe : *« Le Katanga abrite 50 à 60 % des réserves mondiales de cobalt, comme de grandes quantités de cuivre (...). Le*

¹⁶ <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000023474859/2017-07-12/>

¹⁷ https://publications.jrc.ec.europa.eu/repository/bitstream/JRC98333/raw%20materials%20in%20the%20european%20defence%20industry_online%20report.pdf

Pentagone a identifié le cobalt et le cuivre comme des minerais stratégiques et critiques pour la production d'avions militaires et de systèmes de guidage des missiles », écrivait la revue en octobre¹⁸.

En outre, les mines du Congo sont régulièrement montrées du doigt pour les terribles conditions de travail qui y règnent¹⁹. *“D’après les estimations du gouvernement de RDC, 20 % du cobalt actuellement exporté depuis le pays provient de mineurs artisanaux basés au sud du pays. Il existe environ 110 000 à 150 000 mineurs artisanaux dans cette région, qui travaillent aux côtés d’exploitations industrielles beaucoup plus importantes. Ces mineurs artisanaux, appelés “creuseurs” en RDC, extraient le minerai à la main en utilisant les outils les plus rudimentaires pour déterrer des pierres de tunnels souterrains profonds”*, rappelait l’ONG Amnesty international dans un rapport²⁰. L’ONG dénonce aussi régulièrement le recours au travail des enfants dans les mines de RDC. Mais si des multinationales comme Apple et Samsung sont mises à l’index pour l’opacité de leurs approvisionnements en minerais au regard des conditions de travail dans les mines, et à cause de l’extraction de minerais dans des zones de conflit, l’industrie de l’armement n’est, de son côté, jamais mentionnée sur ces questions!!!! *Conflit ... d’intérêts??!!*

Deux autres minerais identifiés comme stratégiques pour l’industrie militaire, *le tungstène et le tantale*, se trouvent sur la liste des minerais dit “de conflits” de l’Union Européenne. Au printemps, l’UE a enfin adopté un règlement sur ces minerais, en grande partie extraits dans les zones parmi les plus instables d’Afrique : au Katanga, mais aussi au Kivu pour le tantale, et au Rwanda. Le règlement européen doit entrer en vigueur en 2021 seulement, et contraindre les importateurs de ces métaux à adopter un comportement ... “responsable” à l’égard de leurs chaînes d’approvisionnement. Quand on sait ce que signifie profit pour le capitalisme, on comprend aisément le sens du mot “responsable”.

Tout est sous contrôle!

Tous les 3 ans, la *Commission européenne* actualise sa liste des “matières premières critiques”. Il s’agit de métaux, minéraux et matières naturelles importants sur le plan économique et qui présentent un risque élevé de pénurie d’approvisionnement, notamment parce que la production est aux mains d’un très petit nombre de pays, voire d’un seul. Le tungstène fait vibrer les téléphones. Pour les batteries des véhicules électriques et le stockage de l’énergie, l’UE aurait besoin, en 2050, de près de 60 fois plus de lithium et de 15 fois plus de cobalt. Les terres rares sont utilisées dans les aimants permanents, pour les véhicules électriques, les technologies numériques ou les éoliennes. L’approvisionnement de nombreuses matières premières critiques est fortement concentré : la Chine fournit 98% des terres rares lourdes à l’UE, la Turquie 98% du borate et l’Afrique du Sud 71% des platinoïdes ... L’UE dépend aussi de 75% à 100% des importations sur la plupart des métaux. Selon les prévisions de l’OCDE, leurs utilisations devraient augmenter de 150% d’ici 2060. La soi-disante “*révolution verte*” initiée par le **Green Deal** européen sera fortement dépendante de la production de ces matériaux rares et actuellement concentrée dans un nombre très restreint de pays à travers le monde. Éoliennes, panneaux solaires, véhicules électriques, ampoules LED, etc. sont autant de dispositifs plus “écologiques”, mais qui dépendent de matières relativement rares, aux noms méconnus comme *dysprosium, néodyme, gallium, indium...*

¹⁸ <https://www.foreignaffairs.com/articles/democratic-republic-congo/2017-10-13/worsening-crisis-congo>

¹⁹ <https://www.icrc.org/fr/le-conflit-en-republique-democratique-du-congo-rdc>

²⁰ <https://www.amnesty.org/fr/documents/afr62/7395/2017/fr>

Laissons s'exprimer deux représentants de la Commission Européenne. **Maroš Šefčovič**, vice-président chargé des relations interinstitutionnelles et de la prospective: *“Un approvisionnement sûr et durable en matières premières est une condition indispensable pour une économie résiliente. Rien que pour les batteries des voitures électriques et le stockage énergétique, l'Europe aura besoin, par exemple, de 18 fois plus de lithium d'ici à 2030 et jusqu'à 60 fois plus d'ici à 2050. Comme le montre notre étude prospective, il faut éviter qu'à la dépendance actuelle à l'égard des combustibles fossiles se substitue une dépendance à l'égard des matières premières critiques. Cela a été mis en évidence par les perturbations qu'a provoquées le coronavirus dans nos chaînes de valeur stratégiques. Nous construirons donc une alliance solide pour passer collectivement d'un niveau élevé de dépendance à un approvisionnement diversifié, durable et socialement responsable, à la circularité et à l'innovation”*. **Thierry Breton**, commissaire au marché intérieur, quand à lui déclare: *“Un certain nombre de matières premières sont essentielles pour que l'Europe joue un rôle de premier plan dans la transition verte et numérique et reste le premier continent industriel au monde. Nous ne pouvons pas nous permettre de nous appuyer entièrement sur des pays tiers — voire, pour certaines terres rares, sur un seul pays. En diversifiant l'approvisionnement à partir de pays tiers et en développant les propres capacités de l'Union en matière d'extraction, de transformation, de recyclage, de raffinage et de séparation des terres rares, nous pouvons développer notre résilience et notre durabilité. La mise en œuvre des actions que nous proposons aujourd'hui nécessitera des efforts concertés de la part de l'industrie, de la société civile, des régions et des États membres. Nous encourageons ces derniers à inclure dans leurs plans de redressement nationaux les investissements dans les matières premières critiques”*.

La Commission annonce des mesures visant à rendre l'approvisionnement de matières premières en Europe plus sûr et durable²¹. Ceci vaut au niveau civil comme au niveau militaire, bien sûr! Alors que l'OCDE table sur un doublement de la demande mondiale en matières premières d'ici 2060 – de 79 milliards de tonnes à 167 milliards de tonnes – la Commission européenne établit depuis 2011 une liste des ‘*matières premières critiques*’.

Liste 2020 des matières premières critiques (les matières nouvelles par rapport à 2017 apparaissent en gras)

Antimoine	Hafnium	Phosphore
Baryte	Terres rares lourdes	Scandium
Béryllium	Terres rares légères	Silicium métal
Bismuth	Indium	Tantale
Borate	Magnésium	Tungstène
Cobalt	Graphite naturel	Vanadium
Charbon à coke	Caoutchouc naturel	Bauxite
Spath fluor	Niobium	Lithium
Gallium	Platinoïdes	Titane
Germanium	Phosphate naturel	Strontium

²¹ https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_20_1542

De manière générale, l'approvisionnement de bon nombre de ces matières premières critiques est fortement concentré. Par exemple:

La Chine fournit 98% de l'approvisionnement de l'UE en terres rares.

La Turquie fournit 98% de l'approvisionnement de l'UE en borate.

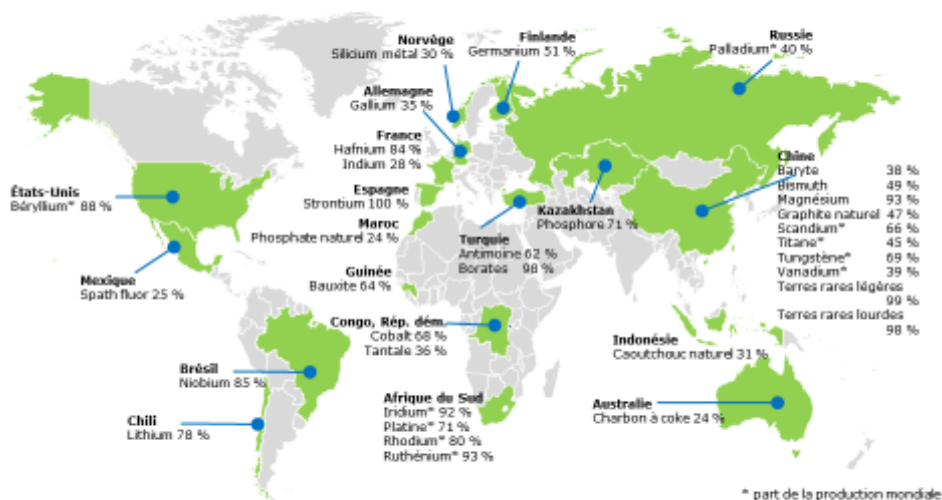
L'Afrique du Sud couvre 71% des besoins de l'UE en platine.

Et l'UE dépend d'entreprises individuelles pour son approvisionnement en hafnium et en strontium. L'un des enseignements que l'Union européenne (UE) a tiré de la crise du COVID-19 : il est essentiel de renforcer la sécurité de son approvisionnement pour l'accès à certaines matières premières. C'est dans ce contexte que la Commission européenne a annoncé, le 3 septembre 2020, des mesures visant à rendre l'approvisionnement de matières premières en Europe plus sûr et durable de matières pour l'aérospatial, la défense, l'électronique, l'automobile, la santé ... Ces matières premières critiques sont nécessaires dans de nombreux secteurs. La liste présentée par la Commission contient ainsi 30 matières (avec désormais la bauxite, le lithium, le titane et le strontium). Elle ne cesse de s'allonger à chaque révision : il y en avait 14 en 2011, 20 en 2014, 27 en 2017. Le plan d'action sur les matières premières critiques a quatre objectifs :

- développer des chaînes résilientes pour les industries de l'UE ;
- réduire la dépendance de l'UE sur ces matières primaires avec une utilisation circulaire de ces ressources, mais aussi avec la conception de produits durables et l'innovation ;
- renforcer l'approvisionnement européen sur son marché intérieur ;
- diversifier l'approvisionnement avec les pays hors UE tout en respectant pleinement les obligations internationales de l'UE.

La Commission souhaite relancer l'extraction et la transformation de minerais sur son territoire d'ici 2025. Elle précise également que, dans une logique d'économie circulaire, les déchets miniers présentent parfois des concentrations intéressantes. Pour assurer l'exploitation de ces matières, elle propose de mettre l'accent sur les régions charbonnières, en portant l'attention sur l'expertise et les compétences utiles à l'activité minière. L'UE compte aussi s'appuyer sur la télédétection et le Programme Copernicus pour soutenir l'exploration, l'extraction et l'après-mine.

Les principaux pays fournisseurs de matières premières critiques à l'UE:



Les effets de l'exploitation capitaliste des "terres rares"

Faisons à continuation une parenthèse pour regarder de près les effets de l'exploitation capitaliste des terres rares sur la nature en général et l'espèce humaine en particulier.

Le plus souvent la technique pour récupérer les métaux rares consiste à décaper le sol et ses végétaux afin d'atteindre les minerais. Une fois l'excavation effectuée, il faut broyer en fine poudre les roches et séparer les éléments. Le plus souvent cette opération est faite avec des acides puissants ou autres substances chimiques qui s'infiltrent dans les sols jusqu'aux cours d'eau et polluent les nappes phréatiques. Vient ensuite l'opération de raffinage qui produit des poussières métalliques chargées de radioactivité. Les taux de cancers des habitants vivant près des mines à ciel ouvert d'excavation de terres rares sont excessivement élevés. La Chine paye au prix fort cette manne économique, ce qui fait dire à Guillaume Pitron que "*Pekin est le grand perdant écologique, mais le grand gagnant économique avec les métaux rares*"²².

On pourrait ajouter sanitaire, en sacrifiant une partie de sa population. Comme en RDC dans les mines de Cobalt pour produire des téléphones mobiles et des batteries de véhicules électriques. Les terres rares sont des éléments extrêmement mélangés dans le minerai et, par voie de conséquence, l'obtention d'un produit pur est un processus long, gourmand en ressources naturelles et polluant. De plus, les applications industrielles des terres rares nécessitent des niveaux de pureté très élevés, jusqu'à **99,9999%** pour les luminophores (matériaux utilisés dans les tubes cathodiques). Le produit minier brut est un mélange des 17 terres rares, encore appelé "*mischmetal*" (mélange de métaux) en allemand. Il faut un grand nombre d'opérations pour obtenir d'abord la séparation de ces éléments puis atteindre un tel niveau de purification. Chaque passage implique des rejets d'autant plus polluants qu'une **radioactivité est associée aux concentrés de terres rares**. Aux impacts environnementaux liés à l'extraction, s'ajoutent ceux induits par les trois étapes nécessaires à cette élaboration des différents éléments :

- A -Le traitement du minerai
- B - L'isolement du groupe
- C -La séparation des éléments du groupe

L'extraction du minerai passe par une concentration mécanique puis un traitement à l'aide d'appareils à triage gravimétrique en courant d'air. Cette opération a des conséquences sur *l'environnement et la santé des travailleurs*. Ensuite, le minerai est décomposé par **une attaque chimique à l'acide chlorhydrique, sulfurique, nitrique** ou par une solution alcaline (soude ou carbonate). La technique de traitement du minerai brut le plus souvent pratiquée après l'extraction est le concentration (également appelée enrichissement) par broyage et la flottation. Il s'agit de la technique employée sur les principaux sites de terres rares comme à **Bayan Obo** (Mongolie), à la mine de Sichuan, de Mountain Pass et à Mount Weld. On peut résumer le processus d'extraction et de traitement des terres rares de la manière suivante :

- 1ère étape : extraction (le plus souvent à ciel ouvert)
- 2ème étape : broyage du minerai en une fine poudre
- 3ème étape : séparation des métaux rares du reste du minerai; la méthode la plus courante est la flottation qui utilise beaucoup d'eau et de produits chimiques ainsi qu'une importante quantité d'énergie

²² Guillaume Pitron, "*La guerre des métaux rares*". Ed. Les liens qui libèrent.

La concentration en terres rares à la fin de la seconde étape est faible (entre 1 et 10%); elle est grandement améliorée à l'issue de la 3ème étape (entre 30 et 70 %) en laissant **d'énormes quantités de résidus** : il s'agit d'une mixture composée d'eau, de produits chimiques et de minéraux terreux. Ces déchets sont généralement abandonnés dans des réservoirs naturels ou artificiels entourés de digues, ce qui constitue un risque de pollution à court et long terme. Dans la plupart de cas, ces déchets contiennent des substances radioactives (uranium, thorium et autres déchets), des fluorures, des sulfures, des acides et des métaux lourds. Ce type de stockage peut avoir des conséquences environnementales désastreuses (pollution des sols et de l'eau) à cause de la toxicité des résidus s'il s'écroule ou fuit. Plusieurs causes peuvent conduire à cette extrémité :

- des pluies torrentielles peuvent le faire déborder
- si le stockage n'est pas étanche
- si le stockage s'écroule (pluies torrentielles, construction de piètre qualité, tremblement de terre)

Des conséquences similaires peuvent découler des mines à ciel ouvert abandonnées et des résidus de minerai laissés sur le terrain. De plus, l'extraction et le traitement engendrent également une pollution de l'air due aux poussières toxiques (substances radioactives, métaux lourds) qui se dégagent si des mesures adéquates ne sont pas prises. Les effets de l'activité minière des terres rares sur l'environnement (spécialement les argiles latéritiques d'ion-adsorption) portent principalement sur **une destruction sévère de la végétation ainsi qu'une dégradation importante des sols et de la qualité des eaux.**

Détaillons les différents impacts constatés.

Destruction de la végétation naturelle et des terres agricoles. L'activité minière pour extraire des terres rares de type ion engendre la destruction du couvert végétal du site ainsi que le décapage de la couche de terre végétale pour atteindre le minerai et extraire les oxydes de terres rares. Une fois le site d'extraction abandonné, aucune végétation naturelle ne subsiste (ce qui favorise le lessivage des sols), seulement des excavations et des déchets. Les sites d'exploitation minière s'implantent naturellement sur de précieuses surfaces agricoles.

Dégradation des sols. L'extraction de chaque tonne d'oxydes de terres rares produit de 1 300 à 1 600 m³ de déchets d'excavation. Si des mesures de protection de ces quantités importantes de déchets ne sont pas mises en œuvre, des pluies torrentielles sont susceptibles de faire raviner des mélanges de boue et de pierres sur les terres agricoles, envaser les rivières, les bassins, les réservoirs et polluer les ressources en eau. L'érosion des sols dans les zones de stockage des déchets est très importante, atteignant 41 800 T/m², ce qui est 50 fois supérieur à ce qu'elle était sous le couvert végétal initial. Pour endiguer ces effets néfastes à l'environnement, une revégétalisation adéquate du site est nécessaire.

Effets sur la qualité de l'eau. L'activité minière permettant d'extraire des terres rares de type ion nécessite l'utilisation de grandes quantités de sulfate d'ammonium et d'acide oxalique. Pour produire **une tonne d'oxydes de terres rares**, il est nécessaire d'employer de **6 à 7 tonnes de sulfate d'ammonium** et de **1,2 à 1,5 tonnes d'acide oxalique!** Les boues générées par les déchets de cette activité minière absorbant une part importante de ces solutions d'extraction, des eaux acides suintent constamment des sites de stockage des déchets, ce qui modifie le pH, augmente l'oxygène consommée chimiquement et envase des eaux de la rivière voisine, qu'il pleuve ou non.

Production de déchets radioactifs. L'augmentation de la demande en terres rares conduit à l'extraction d'éléments lourds de terres rares à partir de la Bastnaésite et de la Monazite ce qui a pour effet de libérer d'importantes quantités d'éléments *radioactifs*. Un cas emblématique fut celui de la

raffinerie de terres rares de Bukit Merah en Malaisie exploitée pour le compte de *la Mitsubishi* entre 1982 et sa fermeture en 1992 suite à l'apparition de nombreux cas de leucémies et de naissances avec malformations.

La séparation des terres rares. La séparation des terres rares se fait soit par des opérations chimiques classiques, par oxydation sélective, par réduction sélective ou par les techniques d'échanges d'ions. La séparation des lanthanides à l'échelle industrielle a validé le développement d'un procédé d'extraction par solvants. Ce processus est loin d'être aussi *vert* que les produits high-tech qui en découlent : il est dangereux, polluant, utilise des produits chimiques toxiques, des acides ; des ouvriers avec pas ou peu de protections ; une pollution de l'air avec des éléments comme le fluor et le soufre, des eaux usées contenant des acides et des matières radioactives.

Avec 95% de la production mondiale, la Chine extrait et sépare les éléments sur son sol et en supporte pleinement les impacts environnementaux. La principale source des terres rares se situe dans une mine en Mongolie, Le minerai extrait est ensuite stocké sur les bords d'un lac gelé où, mélangé à de la boue, il attend d'être traité par les usines proches. Cette industrie d'où provient la majorité des terres rares que nous utilisons dans nos équipements (ordinateurs, téléphones portables, ampoules à basse consommation) a rendu impropre à la consommation (même pour les animaux), à l'arrosage, l'eau des nappes phréatiques avoisinantes. Les populations rurales de cette région en payent le prix fort. Les terres rares semblent être l'or noir du 21ème siècle et la Chine projette de bâtir une "Silicon Valley" des terres rares pour attirer les investisseurs.

La Société Française de Chimie présente quelques méthodes de séparation (partielle ou complète) des terres rares en vigueur dès les années 1990. Bien qu'assez technique, le documentaire *Rare Earth Mineral Mining in China*²³ a le mérite de bien mettre en perspective l'énergie, les produits chimiques et le matériel nécessaires à cette étape ainsi que les effluents générés.

La purification

La purification rejette des métaux lourds comme le plomb, le mercure ou le cadmium. Ainsi la rivière Xiang, dans la province du Hunan, présente à certains endroits une concentration en métaux lourds près de 100 fois supérieure aux standards nationaux. Dans une étude publiée en 2001, il a été mis en évidence que les concentrations de chaque élément des terres rares dans l'atmosphère de 3 sites de la ville de Pékin étaient environ de 10 à 40 fois supérieures à celles enregistrées en Hollande. Ce résultat pourrait être attribué à la richesse des ressources en terres rares et à une utilisation et une production très large en Chine. Une autre étude sur l'accumulation de résidus de terres rares dans l'environnement prévoit que l'utilisation agricole et industrielle des terres rares et les contaminations qui en découlent vont croître rapidement dans les prochaines décennies. Une exposition prolongée dans le cadre professionnel, l'environnement ou une alimentation contaminée par les terres rares peut affecter la santé humaine. Certaines maladies ont été identifiées comme étant imputables à l'exposition aux terres rares. Ces éléments nous en rappellent malheureusement d'autres mis en lumière dans les dossiers des filières clandestines de traitement des métaux lourds en Chine et on s'aperçoit qu'aux deux bouts de la chaîne du cycle de vie des produits « high tech », le tribut payé par l'environnement est très lourd.

²³ <https://www.youtube.com/watch?v=TGLC59rCCDc>

Les effets sur la santé

Pour ce qui est de l'aspect santé, une brochure de l'INRS sur l'exposition professionnelle aux poussières de terres rares montre que l'exposition aux poussières issues de l'exploitation de ces minerais peut être susceptible d'entraîner des *pathologies pulmonaires* si des précautions ne sont pas prises pour limiter le niveau de poussière sur le lieu de travail. Et elles ne sont pas prises! Le peu d'études et de recul sur l'exploitation des terres rares entraînerait dans nos pays des mesures préventives relevant du principe de précaution. Comme nous l'avons vu plus haut, l'utilisation d'eau contaminée par l'activité minière d'extraction ou de séparation des terres rares peut également avoir de graves conséquences pour la santé (*leucémie, malformations*). La meilleure preuve est que les autorités chinoises ont interdit complètement l'usage dans les zones concernées.

Course aux armements....

Revenons maintenant aux reflets militaires de la concurrence interimpérialiste. En 2018, à la Conférence de Munich sur la sécurité, Sigmar Gabriel (alors ministre des Affaires étrangères de l'Allemagne), déclara : “*Les Européens sont les derniers végétariens dans un monde de carnivores géopolitiques*”. Le monde post Guerre Froide, apaisé, que les Européens avaient idéalisé, s'avère n'être qu'une chimère! La paix entre les nations est une lointaine utopie, et le monde se réarme. Dès son élection, Donald Trump déclara clairement son intention de se désengager globalement des *traités internationaux* signés par ses prédécesseurs. Après l'accord sur le nucléaire iranien en mai 2018, Trump a annoncé le retrait des Etats-Unis du Traité sur le commerce des armes (ATT) en avril 2019. Ce traité, adopté par l'ONU en 2013, vise à réguler le commerce licite tout en luttant contre le commerce illicite des armes conventionnelles.

En juillet 2019, les Etats-Unis sortent ensuite du Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire (INF). Ils accusent la Russie de ne pas respecter ses engagements, privant ainsi le monde d'un traité de désarmement historiquement fondamental. En 1987, sa signature par Mikhaïl Gorbatchev consacrait la fin de la crise des euromissiles amorcée en 1976. Si l'attitude américaine traduit un retour à l'unilatéralisme, il n'empêche qu'elle s'appuie sur un argument sécuritaire: *faire face au réarmement du monde*. Car il faut être très clair sur ce point, Trump n'est le seul dans la course aux armements! En effet, de 2017 à 2018, les dépenses de défense ont augmenté de 2,6 pour s'élever à 1 800 milliards de dollars selon la (Stockholm International Peace Research Institute)²⁴.

De plus, on observe sur la période 2012-2016 une augmentation de 8,4% des ventes d'armes par rapport aux cinq années précédentes (2011-2015). Cette tendance au réarmement n'est pas seulement alimentée par les États-Unis et la Chine.

Côté français, on ne chôme pas non plus! La *LPM* (loi de programmation militaire) consacre précisément *198 milliards de crédits budgétaires* sur cinq ans (2019-2023) jusqu'au terme du mandat d'Emmanuel Macron et *295 milliards* jusqu'en 2025, l'année fixée par le président pour que le budget de la défense atteigne 2 % du PIB. Les 198 milliards (hors pensions des militaires) correspondent ainsi à un budget annuel moyen pendant le quinquennat de *39,6 milliards d'euros*. A comparer aux 34,2 milliards de la loi de finances pour 2018. Sur cinq ans, l'effort est de 23 % supérieur à celui des années 2014-2018. Pour la troisième année consécutive, la loi de programmation qui planifie sur la durée 2019-2025 la remontée en puissance des moyens des armées, est respectée! Ce qui ne s'était jamais vu depuis les années 1980. La loi de finances 2021 consacre ainsi une augmentation de

²⁴ https://www.sipri.org/sites/default/files/2019-04/milex_press_release_fre.pdf.

1,7 milliard d'euros au budget de la défense pour atteindre un total de 39,2 milliards, soit 4,5 % de plus qu'en 2020 et 22 % de plus qu'en 2017. Alors que les industriels de la défense se sont plaints un peu vite d'être les oubliés du plan de relance, la ministre des Armées *Florence Parly* leur rappelle que l'augmentation cumulée des budgets depuis 2017 représente "*deux années de dépenses d'équipement des armées*". L'an prochain, les prises de commandes, en termes d'autorisation d'engagements, atteindront un montant record de 44,7 milliards d'euros. Côté emploi, le ministère rappelle qu'il recrutera 27.000 hommes en 2021. Grâce à l'augmentation continue des moyens budgétaires, les armées poursuivent donc leur modernisation à un bon rythme. Au total, 7,7 milliards d'euros seront consacrés aux programmes d'armement majeurs, soit une hausse de 11 % par rapport à 2020.

L'industrie tricolore de l'armement a le vent en poupe. Les exportations ont augmenté de 30% à 9,1 milliards d'euros en 2018, avec comme premiers destinataires le Qatar, la Belgique et l'Arabie Saoudite, selon un rapport du ministère français des Armées au Parlement rendu public ce mois-ci. Le Proche et le Moyen-Orient restent la première région d'exportation de la France, avec un peu plus de 50% des prises de commandes (contrats signés et entrés en vigueur), en recul toutefois de 10 points par rapport à 2017, souligne le rapport. Les livraisons à l'Arabie saoudite et aux Emirats Arabes Unis restent très controversées en France en raison de l'implication de ces deux pays dans la guerre au Yémen. Le conflit a tué des dizaines de milliers de personnes depuis 2015, dont de nombreux civils, selon diverses organisations humanitaires. L'Arabie demeure au final le troisième client de la France en matière d'armement avec des prises de commandes proches d'un milliard d'euros en 2018 (dont un contrat de patrouilleurs supérieur à 500 millions), loin devant les Emirats (environ 200 millions) selon des graphiques présentés en annexe. Elle est devancée seulement par le Qatar - environ 2,5 milliards d'euros en raison d'un gros contrat de 28 hélicoptères NH90 et d'un autre pour l'achat de 12 avions de chasse Rafale supplémentaires - et par la Belgique (environ 1,1 milliards), qui a conclu un partenariat avec la France pour les blindés.

La France affirme avoir des assurances que les armements vendus à l'Arabie et aux Emirats ne sont pas utilisés contre des civils au Yémen et insiste sur l'importance du "partenariat stratégique" avec ces deux pays. "*Entretenir des relations économiques avec ces pays, c'est garder une prise sur des régions clés pour nos intérêts de sécurité, pour nos approvisionnements énergétiques*", souligne la ministre française des Armées *Florence Parly* dans le rapport. "Exporter des équipements, c'est dynamiser notre industrie de défense", fait-elle valoir, en rappelant que l'armement représente 13% des emplois industriels, avec 200.000 emplois. Le gouvernement français met également l'accent sur la part croissante de l'Europe dans ses exportations d'armement, soit plus de 25% du total contre 10% en moyenne les années précédentes.

Cocorico! Budget 2021

Le budget du Ministère des Armées va de nouveau croître en 2021, à 39,2 milliards d'euros (+4,5%), conformément à la loi de programmation militaire 2019-2025, afin de "consolider la remontée en puissance" militaire. Selon l'entourage de *Florence Parly*, ce budget "*s'inscrit dans une politique claire de mise en oeuvre des engagements du président de la République: entamer et consolider la remontée en puissance de nos armées*".

Pour la deuxième année de suite, il augmente de 1,7 milliard d'euros (voir ci-dessus). Sur cette hausse, les deux tiers seront consacrés aux programmes d'armements majeurs. En 2021, le ministère prévoit ainsi de commander **30 hélicoptères légers** interarmées, **une deuxième frégate de défense et d'intervention** (FDI), des **missiles air-air Mica**, et le lancement des études devant aboutir à un démonstrateur en vol en 2026 du **futur avion de combat** développé avec l'Allemagne et l'Espagne (Scaf), **3 avions ravitailleurs A330 MRTT**, **157 blindés Griffon**, **20 blindés Jaguar** et un **satellite**

d'écoute électromagnétique Ceres. Seront également renouvelés 14 *Mirage 2000-D*, 2 avions *Atlantique-2* et 3 avions de transport *C-130*. Pour le petit matériel, les militaires français recevront **12 000 fusils d'assaut HK-416** (remplaçant du *Famas*) dont l'inventaire s'élèvera à 50 000 d'ici fin 2021 ainsi que plus de 120.000 nouveaux treillis F3 ignifugés.

Le budget 2021 prévoit aussi les crédits d'études nécessaires pour le char et le système d'aviation du futur franco-allemand, ainsi que pour lancer les études sur le porte-avions de nouvelle génération. Le spatial sera bien servi avec 624 millions d'euros de crédits, tandis que les crédits réservés à l'innovation atteindront 921 millions, dont 200 millions seront consacrés à la création du nouveau fonds de soutien à l'innovation Definnov. Pour les opérations extérieures, le budget prévoit une ligne inchangée de 1,1 milliard d'euros, ce qui risque d'être insuffisant, ce montant étant sans doute dépassé pour 2020, notamment en raison de l'aide au Liban.

Côté ressources humaines, 300 emplois supplémentaires seront créés en 2021, essentiellement pour le renseignement et la cyberdéfense. Quant au montant des provisions destinées à financer les multiples *opérations extérieures françaises* (opex) au Sahel, au Levant ... , il est fixé à 1,1 milliard d'euros, comme en 2020, ainsi que 100 millions pour les opérations intérieures (*Sentinelles, Résilience*). Mais cette année, "*compte tenu du renforcement de Barkhane et de l'opération Résilience (renfort des armées pendant la crise sanitaire), ce sera très probablement supérieur" au montant budgété*", selon l'entourage de la ministre²⁵.

Les sous-marins français

Aux origines du *Suffren*, le programme Barracuda, lancé au début des années 2000, visant à doter la marine nationale de sous-marins dotés des technologies les plus innovantes. La France l'a conçu pour elle-même avec une propulsion nucléaire dérivée des réacteurs à eau pressurisée *K15* équipant le porte-avions *Charles-de-Gaulle*. Et pour l'export, des versions diesel-électriques ont été prévues. C'est avec l'une de ces versions que les Français ont réussi à vendre pour 50 milliards 20 sous-marins à l'Australie. Le plus énorme contrat de vente d'armes de ces dernières années.

Nombreuses innovations. Par rapport à la génération actuelle de sous-marin nucléaire d'attaque (SNA : *Rubis, Saphir*, désarmé le 3 juillet 2019, *Casabianca, Émeraude, Améthyste, Perle*) que la série *Suffren* va remplacer, les progrès sont gigantesques. Il déplace 5 500 tonnes en plongée, et est donc deux fois plus gros. De ce fait, il peut emporter le double d'armement (torpilles et missiles), est beaucoup plus discret au plan acoustique et peut embarquer pour une longue durée des commandos qui pourront utiliser le hangar de pont pour emporter un propulseur sous-marin. Il dispose de moyens incomparables pour écouter tous les bruits de l'océan, avec une multiplication par 10 des capacités antérieures, assure le constructeur. Petite différence avec la génération précédente : ses périscopes ne seront pas des tubes plongeant jusque dans les tréfonds du navire, mais deux mats optroniques « non pénétrants » de veille et d'attaque, portant des caméras infrarouges ou thermiques dont les images numérisées seront visibles sur des écrans, et accessoirement transmissibles.

Armements inédits. Autant le *sous-marin nucléaire lanceur d'engins* (SNLE) doit demeurer loin de toute menace pour être en capacité de tirer ses missiles nucléaires à des milliers de kilomètres, autant le *Suffren*, sous-marin d'attaque, doit pour sa part être capable de combattre toutes les menaces visant justement ces SNLE qu'il escorte, mais aussi celles auxquelles le groupe aéronaval est confronté. Chien de garde du groupe de navires composé du porte-avions et de son escorte, le *Suffren* détecte

²⁵ <http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/archive/2020/09/28/budget-2021-1-enveloppe-des-armees-sanctuarisee-21480.html>

les menaces sous-marines ou en surface à des centaines de kilomètres. Pour les affronter directement, il dispose de deux armements dédiés : les missiles à « changement de milieu » Exocet SM39 modernisés pouvant tirer sur un objectif situé à 200 kilomètres, et les torpilles lourde F21 filoguidées auxquelles un navire situé à 50 kilomètres aura du mal à échapper.

Nouveau portes-avions pour la France

La France va donc se doter d'un nouveau porte-avion. Emmanuel Macron l'a annoncé le 8 décembre, au même moment où la presse indiquait que la France avait **10 millions de pauvres!** Il serait, comme le Charles-de-Gaulle, à propulsion nucléaire. Le navire a pour objectif de remplacer l'actuel porte-avion français, d'ici une quinzaine d'années. Il sera encore plus gros que le Charles-de-Gaulle. Il fera 75 000 tonnes pour environ 300 mètres de long, contre 42 000 tonnes pour 261 mètres pour le Charles-de-Gaulle, selon le cabinet de la ministre des Armées Florence Parly. Il sera construit à Saint-Nazaire, et l'investissement nécessaire est de plusieurs milliards d'euros. Entre 5 et 7! Une bagatelle! Pourquoi construire un tel bâtiment ? D'abord, parce qu'un porte-avion est "*un instrument de puissance et de souveraineté*", selon Florence Parly. Ce nouveau navire, ce sera "*75 000 tonnes de diplomatie*" qui se déplaceront sur les mers, ajoute-t-elle. "*La diplomatie, ça va de la négociation à la menace, parfois, de la coercition*", explique à RTL.fr le vice-amiral Patrick Chevallereau, chercheur à l'institut Open Diplomacy et ancien pilote de l'aéronautique navale. "*Le porte-avion contribue en fait à la crédibilité de notre diplomatie*", poursuit-il.

Les porte-avions sont des **armes de "projection de puissance"** : son existence est censée rappeler aux autres États *la puissance de l'armée française*. D'autant plus que le Charles-de-Gaulle, et donc son successeur, peuvent **embarquer à bord des armes nucléaires** avec la Force d'action navale nucléaire (FANu). C'est donc directement un outil de "dissuasion"! Le porte-avion a aussi une fonction diplomatique parce qu'il est accompagné par d'autres navires d'autres pays. Selon Florence Parly, ces marines qui accompagnent le bateau vont "**contribuer [...], en particulier lorsque ce sont des navires européens, à illustrer ce qu'est la souveraineté européenne**", a-t-elle déclaré sur Franceinfo. D'ailleurs, la France est *le seul pays avec les États-Unis à disposer d'un véritable "porte-avion"*, avec des catapultes pour lancer les engins.

L'intérêt d'un porte-avion, c'est aussi de gagner dans les airs, en menant rapidement des assauts avec une vingtaine d'avions. Comme il est mobile, il peut lancer des avions là où c'est nécessaire, et les récupérer quelques heures plus tard, sans besoin d'un aérodrome au sol. "*C'est une véritable base aérienne flottante*", déclare Patrick Chevallereau. Le nouveau porte-avion devrait d'ailleurs compter des équipements pour lancer et récupérer des avions en même temps, selon *Le Monde*, ce qui n'est pas possible sur le Charles-de-Gaulle. Un porte-avion c'est aussi des ateliers, des citernes de carburant pour les avions, ou encore un véritable hôpital mobile. Autant d'équipements que la France peut "*envoyer partout*", mais surtout pendant longtemps, explique Patrick Chevallereau. En effet, la propulsion nucléaire permet une grande autonomie du navire. "*Il faut un arrêt tous les dix ans alors qu'un porte-avions classique doit s'arrêter tous les sept ans*", a soutenu la ministre des Armées. Enfin, le nouveau porte-avion français aura une autre particularité par rapport au Charles-de-Gaulle : il pourra accueillir sur son pont "*des avions de chasse de nouvelle génération*", plus lourds, comme les nouveaux avions de combat du **Système de combat aérien futur** (Scaf), en partenariat avec l'Allemagne et l'Espagne. Le Scaf est le nouvel avion de combat européen prévu pour 2040. Ce système de combat aérien du futur devrait être bien plus cher à développer que ne l'a été le Rafale, selon un dernier rapport sénatorial, publié mercredi 15 juillet. Les sénateurs Hélène Conway-Mouret et Ronan Le Gleut ont estimé le coût total du programme entre 50 et 80 milliards d'euros! Un montant tout à fait astronomique, et qui représente "*cing à huit fois*" celui du développement du Rafale.

Le choix de la propulsion nucléaire n'a pas été dicté uniquement par des considérations opérationnelles, liées à l'autonomie du bateau. En effet, il existe désormais des systèmes de propulsion classique très performants, mais il nécessite plus de ravitaillement à la mer. Une contrainte logistique et technique importante. Les Britanniques ont néanmoins fait ce choix pour leurs nouveaux porte-avions, le Queen Elizabeth et le Prince of Wales. La décision française relève d'un « projet souverain », c'est-à-dire du maintien d'une capacité industrielle nationale dans la propulsion navale nucléaire. Pas seulement pour le porte-avions, mais essentiellement pour les futurs programmes de sous-marins, qui sont au cœur de la dissuasion nucléaire. Le PANG pourra embarquer trente avions de combat, d'abord les Rafale Marine, puis l'avion européen du futur SCAF. Le bateau est dimensionné pour mettre en œuvre des « pontées » de 25 avions de combat. Ce chiffre est le résultat de savants calculs sur des scénarios militaires : combien faudrait-il d'avions pour mener un raid nucléaire, tout en assurant la couverture aérienne du groupe aéronaval ? Combien d'appareils pour assurer la continuité de « strikes » (frappes) contre des objectifs à terre ? Des drones, des hélicoptères et des avions de guet maritime *Hawkeye* seront également embarqués. Le porte-avions sera équipé d'un nouveau type de catapultes électromagnétiques (et de brins d'arrêts) de conception américaine. Ce système, produit par l'industriel General Atomics, est en cours d'installation sur la nouvelle génération de porte-avions de l'US Navy, comme le Gerald Ford. Le système électromagnétique présente de nombreux avantages : il est plus léger (200 tonnes au lieu de 400), plus souple d'emploi, moins brutal, ce qui soumet les avions à moins de contraintes et permet de catapulter des engins très légers comme des petits drones. En revanche, il consomme beaucoup d'électricité et n'est pas encore parfaitement au point. Or, la fiabilité du système est un impératif : un « coup de catapulte » qui rate, c'est un avion qui tombe à l'eau... De nombreux points restent à définir, notamment le système de combat (c'est-à-dire l'intelligence du bateau). Un porte-avions ne navigue jamais seul et les réflexions portent actuellement sur la *collaboration entre les systèmes du bateau et ceux des frégates de son escorte*, par exemple dans le domaine de la *défense antiaérienne ou antimissile*.

La puissance du bateau doit lui permettre de naviguer à 27 nœuds, ce qui est la vitesse nécessaire pour catapulter un appareil de 30 tonnes en l'absence de vent. En règle générale, un groupe aéronaval se déplace à une vitesse plus réduite de l'ordre de 15 nœuds (entre 25 et 30 km/h) - ce qui permet de franchir 1 000 kilomètres en deux jours. L'équipage du PANG sera de 2 000 marins, comme celui du Charles de Gaulle, dont 500 pour le Groupe aérien embarqué et une centaine pour l'état-major du Groupe aéronaval (plusieurs bateaux), sous les ordres d'un amiral.

Le calendrier actuel prévoit la poursuite des études jusqu'en 2025, date à laquelle la construction débutera pour s'achever en 2036. Au terme de deux années d'essai, le PANG devrait être admis au service actif dans la Marine nationale en 2038. Le Charles de Gaulle pourra alors être retiré du service, auquel il a été admis en 2001. Le PANG sera construit aux Chantiers de l'Atlantique de Saint-Nazaire, les seuls en France capables d'accueillir un bateau de cette dimension. Le Charles de Gaulle avait été construit à Brest, mais sa longueur avait été limitée par celle de la « forme » (bassin) qui l'accueillait. Une fois en service, le PANG sera basé à Toulon. Environ 2 000 personnes seront employées à temps plein pour la construction du bateau, dans différents sites et chez de nombreux industriels, dont Naval Group et Technicatome pour la partie propulsion.

Le budget militaire de la Chine

Le budget militaire de la Chine, le deuxième après celui des États-Unis, augmentera de 6,6% en 2020, une nouvelle décélération par rapport à l'an dernier, a annoncé le 22 mai le ministère des finances. Cette annonce intervient à l'heure où l'épidémie de Covid-19 a lourdement freiné l'économie chinoise ainsi que les recettes fiscales, mais aussi au moment où des différends de souveraineté subsistent entre Pékin et ses voisins indien, japonais et certains riverains en mer de Chine méridionale. Ce taux de croissance du budget militaire, moins élevé qu'en 2019 (il était de +7,5%), a été publié dans un

rapport diffusé à l'ouverture de la session annuelle du Parlement. La Chine prévoit de dépenser 1 268 milliards de yuans (178 milliards de dollars, 163 milliards d'euros) pour sa défense cette année, soit trois à quatre fois moins que Washington. À quoi servira cet argent? Pékin insiste régulièrement sur le besoin d'améliorer les conditions de vie et les soldes des militaires, de renforcer les formations (qui demandent davantage de munitions et de carburant) et d'avoir des équipements plus performants (à l'image des armées occidentales), indique l'AFP. L'armée chinoise a notamment réceptionné fin 2019 un second porte-avions (le premier de conception 100% chinoise) et a présenté en octobre un nouveau missile balistique intercontinental (*Dong Feng* ou Vent Oriental) multi-têtes nucléaires et capable en théorie d'atteindre tout point des États-Unis). La Chine conçoit également une nouvelle génération de navires destroyers et de missiles pour renforcer sa force de dissuasion face à ses voisins asiatiques et à l'US Navy, qui rivalise avec Pékin en mer de Chine méridionale. Hormis une base militaire à Djibouti et sa participation aux forces de maintien de la paix de l'ONU, l'Armée Populaire de Libération (APL) est très peu présente à l'étranger contrairement à son homologue américaine. De fait, les dépenses militaires chinoises restent loin derrière celle des États-Unis qui étaient en 2019 les premières mondiales (732 milliards de dollars) devant la Chine (261), l'Inde (71), la Russie (65), l'Arabie saoudite (62), la France (50), l'Allemagne (49), le Royaume-Uni (49) et le Japon (48), selon les données complètes les plus récentes de l'Institut International de Recherche sur la Paix de Stockholm (Sipri). La Chine poursuit une militarisation effrénée et fulgurante. Pékin dispose déjà deux portes avions, *le Shandong* et *le Liaoning* alors qu'un troisième est en construction. L'Empire du Milieu a également dévoilé un destroyer de type 055 entièrement *made in China*. "*La Chine a surpassé l'US Navy en nombre de navires de guerre*". C'est l'amer constat du Pentagone, qui a publié le 1er septembre un rapport détaillant les divers aspects de la puissance militaire chinoise. La République Populaire peut notamment se targuer d'avoir 350 bateaux et sous-marins alors que la marine américaine ne possède "*que*" 293 bâtiments!

De plus, le gouvernement de *Xi Jinping* ne compte pas en rester là. Il continue de moderniser sa flotte et souhaite aussi construire davantage de navires amphibiens et de porte-avions pour accroître sa puissance globale. Même si l'US Navy n'est plus la première marine du monde sur le plan numérique, elle reste tout de même supérieure à l'armée chinoise dans le domaine technologique et dans sa capacité à projeter ses forces partout sur le globe. En effet, les États-Unis disposent de *11 porte-avions nucléaires* capables d'embarquer des centaines d'aéronefs de tous types, alors que Pékin n'en possède que deux. Ces derniers sont d'ailleurs moins performants que les modèles américains. Ils fonctionnent grâce à des turbines à vapeurs alimentées par huit chaudières ce qui leur offre une autonomie et un rayon d'action moins importants que ceux d'un porte-avions à propulsion nucléaire.

La Russie

Outre la dimension quantitative du réarmement mondial, les caractéristiques de ce dernier évoluent aussi, et de deux manières. Les moyens se métamorphosent dans l'innovation, et le champ de bataille se déplace. Concernant l'innovation, les armes s'améliorent et changent. La Russie a annoncé en décembre 2019 le déploiement de son missile hypersonique *Avangard*. Il file selon Moscou à une vitesse de Mach 20 et est capable d'atteindre Mach 27 – soit vingt-sept fois la vitesse du son et plus de 33 000 kilomètres par heure. « Pratiquement invincible » selon Vladimir Poutine. De plus, les drones ou l'introduction de l'intelligence artificielle transforment totalement la réalité du terrain. La Russie prévoit de dépenser près de 24 milliards de dollars pour équiper son armée au cours de l'année 2020, a déclaré le ministre russe de la Défense, Sergueï Shoïgou. Il a ajouté qu'environ 68% du montant alloué serait dépensé pour l'achat de modèles d'armes de haute technologie. Sergueï Shoïgou avait déclaré, en décembre dernier, que le budget militaire de la Russie placerait le pays à la neuvième place du classement mondial en matière de dépenses militaires, notant par ailleurs que les forces armées russes devraient être équipées à 70% d'armes modernes en 2020.

Le budget militaire pour les pays nord-africains

Les dépenses militaires des pays nord-africains ont augmenté de 4,6% en 2019 par rapport à 2018, indique l'Institut international de recherche sur la Paix de Stockholm qui l'explique par les «*tensions persistantes entre l'Algérie et le Maroc [...] et la poursuite de la guerre en Libye*». Dans son rapport publié le 27 avril 2020 consacré aux dépenses militaires en 2019 dans le monde, le SIPRI informe d'une augmentation du budget militaire des pays nord-africains atteignant 57% du total des dépenses de toute l'Afrique. L'Algérie, qui s'arroge la part du lion, est le seul pays du continent à figurer dans le Top 40, à la 23e place des plus gros budgets militaires établi par le SIPRI. L'Égypte, pourtant première puissance militaire d'Afrique, n'y figure pas. Etrange, étrange!

Le SIPRI explique que «les dépenses militaires dans la sous-région [Afrique du Nord, ndlr] ont été (...) de 67% supérieures à celles de 2010». Par ailleurs, le rapport indique que le volume global des dépenses de l'Afrique s'établit à 41,2 milliards de dollars, alors que celui de l'Afrique du Nord atteint 23,5 milliards de dollars, soit 57% du total. En 2019, l'Algérie a dépensé 10,3 milliards de dollars, soit 6% de son PIB. Les dépenses algériennes représentent également 44% du total du budget militaire de tous les pays d'Afrique du Nord, précise le SIPRI. Depuis 2000, ses dépenses dans ce secteur ont augmenté de façon quasi continue, notamment en 2004 et 2016, où elles ont atteint un niveau record, souligne le document. De son côté, le Maroc a dépensé 3,761 milliards de dollars en 2019, un budget en hausse de 64 millions par rapport à 2018, rapporte le site d'information Yabiladi. Enfin, la Tunisie a dépensé 1,039 milliard de dollars en 2019, contre 844 millions en 2018, soit une augmentation de 195 millions de dollars.

Le budget militaire de la Suède

C'est un nouveau symbole des tensions croissantes entre les pays scandinaves et la Russie. Face à la menace militaire potentielle représentée par le pays de Poutine, la Suède a acté l'augmentation de 40 % de son budget militaire d'ici à 2025, rapporte The Economist²⁶. Un investissement financier qui prendra notamment la forme d'un véritable appel sous les drapeaux puisque le pays, qui n'est pas membre de l'Otan, souhaite notamment doubler ses effectifs militaires. Pourquoi une telle décision ? À l'heure de justifier cet investissement massif, le ministre suédois de la Défense, Peter Hultqvist, a évoqué les «*agressions russes en Géorgie et en Ukraine*». Pour lui, une «*attaque armée contre la Suède ne peut pas être totalement écartée*». Un motif qui justifie, à ses yeux, que les dépenses militaires augmentent de 27 milliards de couronnes (2,6 milliards d'euros) sur la période allant de 2021 à 2025. Il s'agit de «*la plus forte hausse des dépenses militaires depuis les années 1950*». Cet effort se concrétisera par une hausse de l'effectif des forces armées pour atteindre 90 000 personnes et le doublement du nombre de conscrits. Huit mille personnes sont désormais concernées chaque année. Enfin, des investissements seront aussi réalisés au sein des différentes forces armées.

Les budgets militaires de l'Allemagne et la Grande Bretagne

Le budget du gouvernement allemand pour 2020 prévoit une hausse de 1,7% des dépenses à 362,6 milliards d'euros, supportées par des économies pour éviter un recours à l'emprunt compte tenu de la révision à la baisse des prévisions de croissance, apprend-on ce mois-ci auprès de sources du Ministère des Finances. L'hypothèse de croissance retenue dans le projet est de 1,0% cette année, au

²⁶ <https://www.economist.com/europe/2020/10/19/sweden-embarks-on-its-largest-military-build-up-for-decades>

lieu d'une prévision initiale de 1,8%. Pour équilibrer le budget, les ministères devront identifier des économies cumulées de 625 millions d'euros par an, notamment sous la forme de reports de crédits. Au risque d'irriter le président américain *Trump*, le projet de budget prévoit une nouvelle augmentation des dépenses militaires en 2020 mais sans fixer de trajectoire pour atteindre l'objectif de l'OTAN à 2% du produit intérieur brut. Les dépenses militaires augmenteront de 2,1 milliards de plus que dans le précédent projet pour 2020, portant le total de ces dépenses à 1,37% du PIB contre 1,25% en 2018 et 1,3% en 2019. Le budget de la défense doit passer à 45,1 milliards d'euros à compter de 2020 contre 43,2 milliards cette année.

Les Britanniques sont passés maîtres dans l'art de la ruse et leur gouvernement l'a encore montré ces dernières semaines en faisant fuiter des rumeurs sur ses intentions en matière de politique de défense. Rumeurs dont la presse se fit abondamment l'écho, d'autant plus que les incertitudes budgétaires leurs donnaient du crédit ... Ainsi, alors qu'une revue stratégique de défense et de sécurité était en cours, il fut question du retrait de l'ensemble des chars Challenger 2 utilisés par la British Army ou encore d'une réduction drastique du nombre de navires de premier rang de la Royal Navy. Les incertitudes budgétaires leur donnèrent du crédit. Était-ce une façon d'envoyer des ballons d'essai? Toujours est-il que, ce 19 septembre, le Premier ministre britannique, Boris Johnson, a annoncé un effort sans précédent depuis la fin de la Guerre Froide en faveur des forces armées du Royaume-Uni, avec un investissement supplémentaire de 16,5 milliards de livres sterling [18,5 milliards d'euro] pour les quatre prochaines années. Et il s'ajoutera à celui de 7,6 milliards de livres sterling qui était déjà prévu. Au total, ce sont donc 24,1 milliards de livres [27 milliards d'euros] supplémentaires qui profiteront aux forces britanniques. Pour rappel, le budget de ces dernières s'est élevé à près de 40 milliards de livres l'an passé. Ce qui fera une hausse de 15%, soit la plus forte depuis plus de 30 ans. *"J'ai pris cette décision au plein coeur de la pandémie parce que la défense du Royaume doit passer avant tout"*, a expliqué le locataire du 10 Downing Street. *"La situation internationale est plus périlleuse et intensément compétitive que jamais depuis la Guerre Froide et la Grande-Bretagne doit être fidèle à son histoire et se tenir aux côtés de ses alliés"*, a-t-il ajouté. Cet effort supplémentaire doit permettre au Royaume-Uni de mettre fin à une ère de repli, de *"renforcer son influence dans le monde"* et *"d'être pionner dans les nouvelles technologies"*.

La Royal Navy, déjà bien servie avec le renouvellement de ses quatre sous-marins nucléaires lanceurs d'engins [SNLE] avec ceux de la classe Dreadnought et ses deux porte-avions, sera l'une des principales bénéficiaires de cet effort budgétaire.

Cet *"investissement de 16,5 milliards de livres sterling confirme notre commande de huit frégates de Type 26 et de cinq de Type 31 et nous engage sur la voie de la prochaine génération de Type 32. Et il soutient le programme des futurs navires de soutien de notre groupe aéronaval"*, s'est félicité le Ministère britannique de la Défense (MoD). Cet *"investissement soutiendra la revitalisation de la construction navale, en finançant une expansion significative de la Royal Navy qui disposera de la plus grande flotte de navires de surface modernes en Europe"*, a insisté le MoD. *"Nos investissements supplémentaires rétabliront la position de la Grande-Bretagne en tant que première puissance navale en Europe"*, a enchéri Ben Wallace, le ministre britannique de la Défense. Pour rappel, la Royal Navy met en oeuvre six contre-torpilleurs [classe Daring ou Type 45]. Les frégates de Type 26 et de Type 31 doivent remplacer celles de Type 23 [classe Duke, au nombre de 13]. Et, pour le moment, on ne sait pas grand chose sur la frégate de Type 32 évoquée par le MoD. Cet effort budgétaire permettra de créer un *"commandement de l'espace"* qui *"protégera les intérêts du Royaume-Uni dans l'espace et contrôlera le premier satellite lancé à partir d'une fusée britannique en 2022"*. Sans doute que M. Johnson a voulu parler du lanceur Skylark-L, récemment testé à Kildermorie Estate en Écosse. Les capacités en matière de cyberdéfense vont être également renforcées avec la création d'une *National Cyber Force*, qui réunira les compétences des forces britanniques et celle du GCHQ. (Government Communications Headquarters). L'innovation ne sera pas oubliée. *"Grâce à ces fonds,*

d'autres technologies, notamment des véhicules autonomes, des drones en essaim et des systèmes de pointe seront développées à des fins militaires", a précisé le général sir Nicholas Carter, le chef d'état-major des forces britanniques. Récemment, ce dernier a avancé l'idée que la British Army pourrait compter 30.000 robots d'ici 2030. En outre, une agence dédiée au développement de l'intelligence artificielle va être créée. Enfin, une enveloppe supplémentaire de 1,5 milliard de livres sterling sera affectée à la recherche militaire... Ce qui devrait profiter essentiellement, a priori, au programme d'avion de combat Tempest. *Sa Majesté fait fort!*

Mais au fait, l'impérialisme français, c'est quoi?

Les territoires maritimes de la France font de l'Hexagone le 5ème territoire mondial. Cette réalité est très mal connue! Il se trouve en effet peu de responsables politiques capables de citer et de situer les départements et collectivités françaises d'outre-mer, ni de dresser la liste de nos voisins par ordre d'importance. C'est pourtant là une donnée essentielle pour prendre la mesure de son *"empire"* et plus encore de *son potentiel pour les années à venir*. Commençons d'abord par tordre le cou à ce qu'on continue d'enseigner dans nos écoles, à savoir une France dont la superficie serait de **550 000 km²**. C'est plus que réducteur car cela revient à oublier les départements et territoires ultramarins qui conduisent à réévaluer le chiffre à **670 000 km²**, sans prendre en compte bien entendu la partition française de l'Antarctique d'une superficie de **470 000 km²**.

Cette superficie terrestre, corrigée à 670 000 km², situe la France autour du **41ème rang mondial**, les huit premières places étant occupées respectivement par la Russie (1,7 M km²), le Canada (9,98), les États-Unis (9,63), la Chine (9,6), le Brésil (8,5), l'Australie (7,2), l'Inde (3,3) et l'Argentine (2,8). Il importe désormais de posséder des espaces maritimes, ce que l'on appelle la **zone économique exclusive (ZEE)**. La ZEE est, d'après le droit de la mer, un espace maritime sur lequel un État côtier *exerce des droits souverains en matière d'exploration et d'usage des ressources*. Elle s'étend à partir de la ligne de base (qui est la limite géographique, pour un État côtier, qui sépare son domaine émergé du domaine maritime) de l'État jusqu'à **200 milles marins** (370,42 km) de ses côtes au maximum, au-delà il s'agit des eaux internationales. En effet, la souveraineté des États dans le domaine maritime est régie par la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (CNUDM), entrée en vigueur en 1994 et ratifiée par la France en 1996.

Cette véritable législation de la mer distingue plusieurs catégories de régimes juridiques maritimes selon le critère de l'éloignement des côtes. A) Les eaux intérieures (en deçà de la "ligne de base", c'est-à-dire la limite des zones toujours couvertes par la mer quelle que soit la marée). La souveraineté de l'État y est totale. B) Les eaux territoriales qui sont comprises entre la ligne de base et une distance maximale au large de 12 milles marins (22,22 km). L'État côtier est alors seul bénéficiaire de l'exploitation du sous-sol, des fonds marins et des eaux surjacentes (avec ses ressources halieutiques) de cette zone. Les navires étrangers y disposent d'un "droit de passage inoffensif" mais qui peut être suspendu provisoirement par l'État souverain pour des raisons de sécurité intérieure. C) La "zone contiguë" prolonge de 12 milles supplémentaires les eaux territoriales. Il s'agit en quelque sorte **d'une zone tampon**, où l'État souverain peut effectuer légalement des contrôles afin de réprimer *"les infractions à ses lois et règlements douaniers, fiscaux, sanitaires ou d'immigration sur son territoire ou dans sa mer territoriale"*.

Au-delà des 24 milles (44,45 km) au large des côtes nationales et jusqu'à un maximum de 200 milles (370 km) à partir des lignes de base entre en vigueur le régime de la zone économique exclusive (ZEE). L'État côtier dispose de *"droits souverains aux fins d'exploration et d'exploitation, de conservation et de gestion des ressources naturelles, des eaux surjacentes aux fonds marins, des fonds marins et de leur sous-sol"*. L'État côtier peut donc réglementer l'activité de pêche, notamment

fixer le volume admissible des captures. Chaque État côtier peut décider de créer ou non une ZEE. Il peut alors en fixer *arbitrairement la largeur dans la limite des 200 milles comptés à partir de la ligne de base*, mais la plupart des États ont opté pour une limite extérieure maximale fixée à 200 milles. Ce rappel de la législation internationale s'appliquant au domaine maritime n'est bien sûr pas neutre, car il révèle tout l'intérêt pour un pays de posséder de tels territoires, *beaucoup plus riches souvent que leurs surfaces et sous-sols terrestres!* Or nous avons déjà fait observer que la France possède une *immense zone économique exclusive* et cela **sur plusieurs océans et mers du monde**. I

Il n'est pas inutile d'inventorier qui sont ces puissances maritimes. On trouve dans l'ordre : **la France** (11,6 M km²), les **USA** (11,3), l'**Australie** (8,1), **la Russie** (7,6), **le Canada** (5,6), **le Japon** (4,5), **la Nouvelle-Zélande** (4,1) et **le Royaume-Uni** (3,97).

La France : le cinquième territoire mondiale

Dès lors, si l'on veut bien comparer les superficies totales des principaux États de la planète (superficie terrestre + superficie maritime), on arrive au classement suivant, qui ne manque pas de surprendre :

1. **la Russie** (24,6 M km²) ; 2. **les États-Unis** (20,9) ; 3. **l'Australie** (15,8) ; 4. **le Canada** (15,6) ; 5. **le Brésil** (12,2) et **la France** (12,2 M km², dont 0,9 en Europe soit 7,4 % !) ; 7. **la Chine** (10,5) ; 8. **l'Inde** (5,6).

On voit donc ainsi de manière éclatante qu'en prenant en compte le territoire maritime et l'abondance des richesses qu'il renferme, **la France a des territoires immensément riches en minéraux!** Mais ce qui est encore plus intéressant à noter, c'est de constater qu'à la différence de tous les autres grands pays qui précèdent la France, l'impérialisme français est **le seul à être présent de manière aussi répartie sur quatre continents**.

On dénombre douze pays avec lesquels la France partage une frontière terrestre. Et la surprise est dans l'importance respective de ces frontières car dans un ordre décroissant on retrouve respectivement : *le Brésil*, notre premier voisin avec 730 km de frontière, puis *l'Espagne* (669 km), *la Belgique* (620 km), *la Suisse* (572 km), *le Suriname* (520 km), *l'Italie* (515 km), *l'Allemagne* (450 km), *le Luxembourg* (73 km), *Andorre* (57 km), *les Pays-Bas* – dans l'île Saint-Martin – (14 km), *Monaco* (4,5 km).

La vocation de l'impérialisme français au cours de son histoire n'a jamais été le repli sur elle-même. Les conflits ont démontré l'importance pour son "*salut et sa survie*" de pouvoir compter sur des territoires situés hors de l'Hexagone. Les défis auxquels est confrontée la population mondiale, appelée à compter près de dix milliards d'individus à l'horizon 2050, vont *trouver leur réponse* dans *l'exploitation des océans*. On sait que la question de la pénurie de l'eau peut être notamment résolue par la multiplication d'unités de dessalement de l'eau de mer, une technique contrôlée principalement par deux sociétés françaises : *Veolia Environnement* et *Suez Degrémont*. Parallèlement, l'autre problème qui est devant le capitalisme est comment nourrir bientôt dix milliards d'êtres humains, cela suppose d'accélérer d'une part *le développement de l'aquaculture* et d'autre part *la transformation des algues comme compléments nutritifs*. Là encore, on sait que les industriels français sont très engagés sur ces enjeux. En marge de ce que les algues peuvent apporter comme solution au problème de notre alimentation, elles suscitent aussi d'énormes espoirs dans le domaine de la santé. Non seulement, les algues peuvent constituer des pansements, se substituer à des pesticides ou entrer dans la composition de crèmes antirides, mais les biotechnologies marines ouvrent des horizons nouveaux pour lutter contre le cancer ou accélérer les cicatrifications ... Un véritable business!

On peut raisonnablement penser que la mer a le potentiel pour nourrir les milliards d'habitants de la planète. Seulement cela se prépare et doit aussi être encadré car on risque dans le même temps la pénurie de certaines espèces et donc celle de nos ressources halieutiques. Cette raréfaction des ressources maritimes a conduit à instaurer des quotas de pêche et a favorisé le développement de l'aquaculture dans de nombreux pays. Si celle-ci a rencontré quelques obstacles en métropole, des perspectives intéressantes prennent forme en Outre-mer. En plein océan Indien, à *Mayotte*, l'association Aquamay a engagé la promotion et le développement des activités de culture marine. Ce développement prend appui sur l'élevage de poissons en cage dans le lagon. Avec une production de près de 200 tonnes, dont plus de 90 % sont exportés à partir du port de Longoni, *Mayotte* est encore le premier producteur de poisson d'aquaculture de tout l'outre-mer français.

Les territoires maritimes : un rôle majeur pour la croissance

Et puis il y a cet énorme volet de l'exploitation des ressources minérales et fossiles qui mobilise toute la planète car il en va de la croissance future de l'économie capitaliste. Dans ce domaine, c'est peu de dire que la France veut *sa part du lion* autant à cause de *son positionnement géographique stratégique* qu'à ses industriels qui dominent le secteur de l'océanographie dans toutes ses composantes. On comprend que le projet de l'impérialisme français devra *obligatoirement s'accompagner d'une forte montée en puissance de sa Marine nationale* au cours des prochaines décennies afin d'être "en cohérence" avec la réalité géographique de son territoire ... maritime pour *94 % de sa superficie!* La France est un des rares États au monde riverain de trois océans (*Atlantique, Pacifique et Indien*) et lui est donc indispensable de faire *respecter cette souveraineté* en protégeant ses ressources, pour des raisons politiques, économiques, mais indispensable aussi de contribuer à garantir sa *liberté de circulation* sur les mers. En outre, la configuration en archipels de plusieurs de ses territoires ultra-marins appelle une présence à l'évidence renforcée de navires modernes et performants, notamment pour les missions civiles.

La Marine Nationale française a pu se maintenir dans le club restreint des marines les plus puissantes du monde et elle dispose d'un effectif de près de 40 000 civils et militaires à son service. Ses interventions prennent appui sur quatre grandes composantes, la plus importante étant la Force d'Action Navale qui dispose de 12 000 hommes et de 75 bâtiments de combat et de soutien dont le Charles de Gaulle. En font aussi partie les frégates, le groupe amphibie, les bâtiments de guerre des mines, les bâtiments de souveraineté (dédiés à l'action de l'État en mer) et de soutien (ravitailleurs), mais aussi ceux du SHOM (service hydrographique et océanographique de la marine).

Les forces sous-marines comprennent elles-mêmes d'une part les quatre sous-marins nucléaires lanceurs d'engins destinés à la dissuasion nucléaire et d'autre part les six sous-marins nucléaires d'attaque qui participent aux opérations de prévention, de projection et de protection. La troisième composante est l'aéronautique navale forte d'environ 200 appareils dont les Rafale et les Super-étendard ainsi que les Hawkeye pour la surveillance aérienne. De leur côté, les Falcon 50 M en métropole et les Falcon 200 basés outre-mer sont chargés de surveiller ses zones économiques contre tous les trafics et ils contribuent à la permanence du sauvetage en mer. Enfin, les groupements et compagnies de fusiliers marins et de commandos sont plus particulièrement affectés à la protection des sites sensibles de la Marine, notamment les arsenaux et les dépôts de munitions.

Avec la Grande-Bretagne, la France est l'un des deux seuls États membres de l'Union Européenne à disposer d'une marine militaire à vocation mondiale, c'est-à-dire capable d'être présente sur toutes les mers du monde et de déployer l'arme de dissuasion nucléaire à partir de ses sous-marins ou de ses avions embarqués sur le porte-avions. Mais grâce à son domaine maritime planétaire et à ses ports

d'outre-mer, la France est *la seule puissance à pouvoir faire escale sur son territoire national réparti sur trois océans*. Malgré tous les moyens considérables dont dispose la France, il est devenu évident à l'Etat français qu'ils ne sont pas à la hauteur d'un espace et d'une problématique qui lui sont propres. Les équipements ne sont pas en nombre suffisant, leur maintien en capacité opérationnelle coûte cher et l'armée a accumulé du retard du fait notamment de la crise budgétaire. Macron a élaboré une politique maritime à la *"hauteur de la puissance maritime française"*. Un projet politique et économique d'une France des quatre continents! Le Général de Gaulle avait bien pressenti l'importance qu'aura l'espace maritime lorsqu'il déclarait : *"L'activité des hommes se tournera de plus en plus vers l'exploitation de la mer. Et, naturellement, les ambitions des États chercheront à dominer la mer pour en contrôler les ressources"*.

Qu'est-ce que l'impérialisme ?

La formule célèbre de Clausewitz, *"La guerre n'est que la continuation de la politique par d'autres moyens"*, souligne l'erreur consistant à ne définir l'impérialisme que *sous un angle militaire*. L'impérialisme est d'abord *une réalité économique avant que d'être une pratique militaire*. La première est *la base matérielle et la véritable causalité de la seconde*. La stratégie militaire française en Afrique fait l'objet d'un discours de justification et de légitimation qui aborde explicitement l'objectif de *défense des intérêts économiques français*. Cette stratégie est définie dans deux *livres blancs pour la défense et la sécurité nationale* respectivement datés de 2008 et 2013. **Le livre blanc** de 2008 insiste sur les tensions internationales liées aux *"approvisionnements stratégiques"* et à *"la montée en concurrence avec les pays émergents sur un continent richement pourvu en matières premières stratégiques et en ressources énergétiques"* qui constituent des *"richesses vitales pour l'économie mondiale"*. Ce document annonce sans fard l'intensification immédiate et durable de l'interventionnisme militaire en Afrique : *"l'Afrique viendra au premier rang de notre stratégie de prévention pour les quinze ans à venir"*. Depuis nous avons eu la Libye, la Côte d'Ivoire, le Mali, la Centre-Afrique et maintenant l'ensemble des pays du Sahel!

"La guerre est une violence en action, et son usage n'est limité par rien ; chacun des adversaires impose à l'autre sa loi, d'où découle une interaction qui ne peut manquer, conformément à l'essence du sujet, de mener aux extrêmes". (De la Guerre (1832), Carl von Clausewitz)

Le rôle de l'opportunisme

La politique militaire et africaine de l'Etat français est celle d'une puissance impérialiste qui a perdu beaucoup d'envergure, qui a dû abandonner bien des positions, et qui est aujourd'hui menacée dans la principale zone d'influence qui lui reste. Une menace qui provient de l'instabilité nourrie dans le cadre de son règne, mais aussi des ambitions présentes d'autres imperialismes (Etats-Unis, Canada...) et de nouvelles *"puissances émergentes"* que sont la Chine, l'Inde, l'Afrique du Sud. Outre les liens tissés depuis des décennies avec les élites locales dans ses anciennes colonies d'Afrique, Paris peut encore user et abuser de trois atouts maîtres :

A) Le franc CFA bien qu'arrimé à l'euro, demeure sous la tutelle de la Banque de France.

B) Sa présence militaire permanente sur le continent africain. Aucune autre puissance n'a dans cette région le réseau de bases et la connaissance du terrain dont bénéficie Paris; aucune autre ne peut (pour l'heure) intervenir aussi rapidement et décisivement.

C) En France, la marginalité des résistances à “notre” impérialisme et le fort courant nationaliste et chauvin. Cette marginalisation de l’opposition anti-impérialiste n’est pas nouvelle, facilitée qu’elle fut par le climat d’union nationale en matière de politique africaine.

Nous en avons eu de nombreux exemples, parfois particulièrement terribles, comme en ce qui concerne les complicités de l’Etat français dans le génocide des Tutsi (et le massacre de Hutus progressistes) au Rwanda, en Nouvelle Calédonie, sans parler des massacres en Algérie et à Madagascar. Le gouvernement accentue aujourd’hui son engagement militaire en Afrique, où il conduit une guerre sous direction française (comme d’habitude !). Il prend une série de mesures pour préparer les interventions de demain ... et le tout passe comme un *non événement* pour la gauche réformiste du PCF, au PS ou même chez La France « insoumise » de Mélenchon.

Les députés du Front de Gauche avaient initialement voté en faveur de l’intervention française au Mali lors du débat au Parlement en janvier 2013. Lors du débat sur la prolongation de *l’opération Serval*, ils s’étaient abstenus : en clair ils ne se sont pas opposés à la prolongation de cette intervention. Dans ces conditions, l’abstention est **un soutien honteux**, avec pour résultat que le vote à l’Assemblée nationale s’est fait **sans une seule voix contre**. Et on parle encore de ... La France Insoumise!!!!

Cela fait plusieurs décennies qu’en France les “gauches” parlementaires jouent à un jeu qui ne doit pas mettre en cause la politique impérialiste de la France en Afrique (ou ailleurs) ; une politique qui a été mise en œuvre par le PS – et avant lui par la SFIO – à chaque fois qu’il était au gouvernement. Le Parti Communiste, lui, émet des “doutes”, de ses “inquiétudes”, mais ne rompt pas, ne condamne pas. Et pour cause! La logique du « moindre mal » le conduit aujourd’hui au laisser-faire face à un engagement terrestre qui s’inscrit dans la durée.

Jean-Luc Mélenchon a, pour sa part, violemment critiqué le *Livre blanc sur la défense* – mais parce qu’il annonce l’affaiblissement de la capacité militaire française ! Il titre un de ses communiqués “*Non à la liquidation de l’argument militaire de la France*”, au nom de sa *souveraineté* et de son *indépendance*. “*Ce Livre blanc marque un nouvel étiollement de la puissance militaire de la France*”, affirme-t-il. Mélenchon a toujours été les pieds et mains liés au social-chauvinisme. Mélenchon utilise dans ce communiqué un langage *contourné* (« *argument militaire* » pour « forces armées ») et ne recule pas devant les formules les plus grotesques : “*la France doit construire une défense souveraine et altermondialiste*”; mais tout cela ne change rien au contenu. Ce n’est pas une posture conjoncturelle, mais une ligne de fond de la figure de proue du Front de Gauche.

Le vocabulaire et l’argumentaire d’un récent discours de J.-L. Mélenchon intitulé “*Pour une défense souveraine et altermondialiste*” sont très parlant à ce sujet, à commencer par l’usage du « nous », du « notre » et du mot « puissance » : « *Nous sommes la France* », « *Nous les Français* », « *Notre puissance satellitaire* », « *Notre position particulière* » due au fait que « *nous sommes le deuxième territoire maritime du monde* ». Mélenchon assume la responsabilité qu’impose « *notre rang de puissance maritime* » alors qu’« *inévitavelmente les conflits de puissances arriveront dans la mer* » ... Ainsi, grâce à sa « puissance » et ses « points d’appui » (dont la francophonie, son réseau diplomatique...), « la » France doit proposer une « *alliance altermondialiste* » aux « puissances émergentes », en particulier.

L'usage martelé du « nous » et du « notre » induit une identification à l'Etat réellement existant. L'invocation du « *territoire maritime de la France* » ne tire aucune conséquence de ce qu'il résulte du défunt grand empire colonial français. Son discours de politique étrangère long d'une heure trente ne contient aucune critique de l'impérialisme français réellement agissant : il cible l'atlantisme dans un argumentaire aux tonalités gaullistes²⁷.

Impérialisme tout court

La politique du gouvernement français au Mali montre que l'impérialisme soit-disant « *humanitaire* » reste un ***impérialisme tout court***. La situation de crise au Mali – nord et sud – risquait d'avoir des effets déstabilisateurs pour Paris dans toute la région, avec des répercussions immédiates au Sahel – en particulier au Niger (avec ses mines d'uranium et l'implantation d'Areva) et en Algérie, mais aussi ailleurs. Dès l'origine, les objectifs de l'intervention française ne se limitaient donc pas à ce seul pays, ***il fallait renforcer l'influence de la France en Afrique***.

Très classiquement, Paris n'a cessé de mentir, en affirmant d'abord que la France ne devait pas intervenir au Mali, simplement “soutenir” des forces africaines ; puis qu'elle ne devait que les « instruire » sur le terrain et agir dans le cadre de l'Union Européenne. Quand ***l'opération Serval*** a été déclenchée, elle ne devait être qu'aérienne et n'avait pour objectif avoué que de bloquer l'avancée supposée des troupes islamistes sur Bamako ; puis de les repousser jusqu'à la frontière entre le Nord et le Sud du Mali, avant que la « reconquête » du Nord entier ne soit annoncée. Les forces françaises devaient céder la place aux Africains ... mais le récent vote du parlement montre qu'elles sont bien là pour rester ! Au moment de déclencher l'opération ***Serval***, la manipulation grossière de l'information (Bamako allait tomber dans les deux jours) a permis de faire taire les interrogations. L'affirmation était particulièrement peu crédible : des mouvements touaregs et arabes, peu nombreux et pas si bien armés que cela, auraient été à même d'imposer en quelques jours leur propre théocratie au Sud Mali ! Elle n'en a pas moins été acceptée comme véridique par bon nombre d'organisations « progressistes » ...

Puis un *blackout* radical a été imposé sur les premières semaines de l'opération Serval, les chaînes de télévision en étant réduites à passer en boucle des images de propagande fournies par l'armée ! Paris ira même à interdire que des visas *Schengen* soient accordés à des personnalités maliennes opposées à l'intervention française, dont Aminata Traoré – une ancienne ministre de la Culture qui a rappelé qu'elle défendait encore les idées qui lui avaient valu d'être invitée à une université du PS ... quand ce dernier était dans l'opposition !

Nous sortons d'une période durant laquelle Paris a réduit son dispositif militaire en Afrique : il y a aujourd'hui beaucoup moins de bases qu'il y a vingt ans. Mais il est bien question maintenant d'un nouveau redéploiement. L'intervention malienne en a été une très bonne illustration. Le ***Livre blanc*** remis à Hollande insistait sur l'importance de l'Afrique ; or ce continent était négligé dans le précédent. Le rapport du groupe « Sahel » au Sénat enfonce le clou : “*L'intervention au Mali a permis de prendre la pleine mesure de l'intérêt des forces françaises prépositionnées et de l'erreur d'appréciation qui consisterait à réduire notre dispositif en Afrique de l'Ouest*”.

²⁷ Nous demandons aux lecteurs de regarder ce video : « Pour un nouvel indépendantisme - Débat sur la Défense nationale de Jean-Luc Mélenchon »
[<https://www.youtube.com/watch?v=CyKPKPpprQo&feature=youtu.be>]

L'une des raisons qui expliquent la profondeur de la crise économique de l'Union Européenne, c'est son déclin international. Les bourgeoisies européennes ont perdu beaucoup de *marchés*, de *zones d'influence*, et ne peuvent plus bénéficier comme auparavant d'autant de *surprofits liés à l'exploitation du tiers-monde*. Elles se retournent avec d'autant plus d'agressivité contre *leurs propres salarié(e)s*, mais cherchent aussi à *stabiliser et reconquérir leur accès aux surprofits post-coloniaux*. La particularité de la bourgeoisie française, c'est qu'à cette fin *elle peut utiliser son armée*. L'engagement français en Afrique de l'Ouest est assez *unique* : quel autre impérialisme bénéficie-t-il *en permanence* d'une telle liberté de présence et d'action militaires dans un tel ensemble de pays étrangers ? Malheureusement, en France, la dénonciation de cet état de fait n'a jamais été à la hauteur d'**un véritable internationalisme de classe**.

Nous sommes à un moment charnière. L'impérialisme français cherche à se moderniser et rationaliser ses moyens et ses ambitions. Il en appelle pour ce faire à *l'union nationale*. A réprimer par la violence le mécontentement soit des Gilets Jaunes soit contre les mouvements qui s'opposent au blindage démocratique. C'est à nous de la briser et de faire entendre une autre voix ... Une autre voix qui ne se contente pas de dire que *l'avenir est incertain*; que la *solution militaire est insuffisante*, comme le font PS, PCF ou qu'il ne faut en rien affaiblir *notre armée nationale* et qu'il faut *renforcer la police républicaine*, comme le proclame Mélenchon ! Ces trois partis nous les mettons dans le même sac : celui des sociales-chauvins, comme disait Lénine. Pour assumer nos responsabilités anti-impérialistes il faut nommer un chat un chat et dénoncer la puissance française comme *impérialiste*.

En Afrique, face aux faiblesses et à la corruption des armées locales, les troupes françaises ont dû renforcer leur engagement. Depuis 2014, aucune opération d'ampleur n'a pu enrayer la montée en puissance des djihadistes. En 2017, au Niger, l'Etat islamique a même mené une embuscade meurtrière et largement médiatisée contre une unité des forces spéciales américaines. Malgré l'impasse de l'impérialisme français dans cette région, un retrait militaire pur et simple est inadmissible pour la bourgeoisie française. Un tel aveu d'échec reviendrait à abandonner la région à des puissances impérialistes rivales, dont la Chine. Pour défendre ses positions africaines, l'impérialisme français est donc condamné à prolonger une guerre meurtrière. **Raison de plus pour le renverser.**

La République c'est quelque chose!

L'impérialisme français cherche à se moderniser et rationaliser ses moyens et ses ambitions, écrivions-nous plus haut. He oui, car il s'agit bien de préparer de nouvelles interventions militaires en réunissant les conditions matérielles (*renforcement du complexe militaro-industriel*) et idéologique (*Service National Universel* et, plus largement, discours et *propagande de cohésion nationale* et de *défense des valeurs de la République*). Cette *préparation militaire*, et les *futures guerres* qu'elle annonce, sont au service de la défense des *intérêts des multinationales françaises* dont les positions de monopoles héritées de l'histoire sont d'ores et déjà entamées par l'émergence de nouveaux acteurs internationaux. Sans être exhaustif, il n'est pas inutile de rappeler quelques-uns de ces grands groupes que « nos » armées défendent en Afrique.

Bon nombre des poids lourds du CAC 40 ou des plus grandes fortunes de France ont développé des activités florissantes (et parfois quasi monopolistiques) en Afrique : Bernard Arnaut (LVMH), Bouygues, Bolloré, Pinault (CFAO jusqu'à sa récente cession en juillet au groupe japonais Toyota Tsusho Corporation, TTC, filiale diversifiée du groupe Toyota), Seillière (Bureau Veritas), Jacques Saadé (CMA-CGM), Romain Zaleski (Eramet), Lafarge, Total, Technip, Vinci, Véolia, BNP Paribas, Natixis, Crédit Agricole, Alcatel, Accor, Gaz de France, Michelin, Alstom, Air France, KLM ... Liste non exhaustive à laquelle il faudrait ajouter les marchands d'armes et quelques autres groupes, dans

l'agro-alimentaire notamment avec par exemple les groupes Castel et Compagnie Fruitière. Et, de manière générale, les rapports du **CIAN** (Conseil Français des Investisseurs en Afrique) le confirment chaque année : en dépit de la concurrence internationale accrue, entre les patrons français et l'Afrique, c'est toujours "je t'aime plus qu'hier et bien moins que demain". Ces grands groupes ont été les grands bénéficiaires des privatisations des services publics imposées par les Plan d'Ajustement Structurel du FMI et de la Banque Mondiale à partir de la décennie 1990. C'est ainsi, par exemple, de la *Lyonnaise des eaux* qui bénéficie de la privatisation de la Compagnie Nationale des Eaux et de l'Electricité du *Togo* ou le groupe Bolloré qui hérite de la gestion du terminal de conteneur *du port de Lomé*. Au Cameroun, le même Bolloré hérite du trafic portuaire de Douala et de l'exploitation du chemin de fer. Bouygues est présent désormais dans la production et la distribution de l'eau en *Côte d'Ivoire et au Sénégal* et dans la construction et l'entretien des infrastructures de transport. Orange domine la téléphonie mobile de la plupart des pays de *l'Afrique de l'Ouest*. *Eau, électricité, chemin de fer, gestion des ports, téléphonie*, etc. : la purge de l'ajustement structurel et de ses privatisations des services publics s'est traduite pour les multinationales françaises par l'accès à de nouvelles rentes particulièrement lucratives.

Les ressources minières et énergétiques sont la seconde *rente* des multinationales protégée par *l'armée française!* Toutes les multinationales des *industries pétro-gazières et minières françaises* développent leur présence dans l'exploitation des ressources du continent. Le pétrolier **Total** réalise par exemple *un tiers de sa production d'hydrocarbure sur le continent*. **Technip**, un autre pétrolier est fortement présent dans *la pétro-chimie nigériane*. Dans la sidérurgie, **Eramet** domine au *Gabon* pour la production des alliages de *manganèse*. **Orano** (ex-Areva) exploite les mines d'uranium du *Niger* mais aussi en *Afrique du Sud*. *La destruction systématique des compagnies étatiques* mises en place au moment des indépendances se traduit partout par l'implantation directe des multinationales dans ces secteurs stratégiques.

L'agro-industrie qui pendant l'époque coloniale et les premières décennies des indépendances a été une source de profits immenses, demeure la troisième *rente* des multinationales françaises en Afrique. L'entreprise **Géocoton** est fortement implantée dans la production du coton pour l'ensemble des pays du *Sahel*. **Bolloré** exploite les palmeraies au *Cameroun*. Rougier exploite deux millions d'hectares de forêts au *Cameroun*, au *Congo* et au *Gabon* pour la production de contreplaqués. La place des multinationales françaises est résumée comme suit par l'économiste Jean Roch : "*La part de marché de la France au Sud du Sahara s'élève à 8 % (contre 4 % au plan mondial) et dépasse les 15 % dans la zone CFA, ce qui n'est pas rien. Ainsi, malgré les difficultés de la reconversion, les entreprises françaises occupent bel et bien certains des secteurs les plus profitables des économies d'Afrique noire*"²⁸. Les trois *rentes* évoquées ci-dessus expliquent *la forte présence militaire française* et la multiplication de *ses interventions militaires*. En Afrique aussi *la guerre est bien la poursuite de la politique par d'autres moyens!* Cela d'autant plus que la Chine offre des conditions contractuelles plus avantageuses et concurrence ainsi l'impérialisme français. Maintenir par la force, la déstabilisation et la mise en dépendance sécuritaire ce qui ne s'obtient plus par la "*concurrence libre et non faussée*", telle est une des logiques de la politique africaine de l'impérialisme français sur le continent. S'interrogeant sur l'inscription dans la durée de la "*crise malienne*" et de l'intervention militaire française qu'elle a suscitée, l'historien malien Doulaye Konaté précise que "*qui contrôle le Mali contrôle l'Afrique, si ce n'est toute l'Afrique*". Huit ans après l'éclatement de la Libye grâce notamment à l'intervention militaire française, l'ensemble du Sahel est désormais déstabilisé. La présence militaire de Barkhane n'a pas amélioré la situation sécuritaire. Cette *insécurité* est à son tour avancée comme justification de la prolongation de Barkhane sur le long terme. Il n'est dès lors pas étonnant que de plus en plus de voix s'élèvent en Afrique pour interroger les véritables « buts de

²⁸ <http://www.afrique-demain.org/economie-140-place-des-entreprises-francaises-en-afrique-subsaharienne>

guerre » de Barkhane²⁹. Sauver le Sahel de la menace « djihadiste » ou défendre les intérêts économiques et géopolitiques de l'impérialisme français ? *La réponse est bien sûr plus qu'évidente!*

Ces deux buts de guerres peuvent en apparence apparaître comme convergents mais *sont en réalité structurellement divergents*. Le premier passe en effet par un renforcement des Etats africains et le second par leur affaiblissement et leur maintien dans une dépendance économique et militaire avec l'ancienne puissance coloniale. L'affaiblissement des Etats africains est la base matérielle sur laquelle se développent les conditions de possibilité de la déstabilisation « djihadiste ». Il est le résultat de l'ensemble des politiques économiques néocoloniales. Des plans d'ajustement structurel (**PAS**) aux Accords de Partenariat Economique (**APE**) en passant par le fameux *Franc CFA*, ces politiques convergent vers *une destruction des capacités étatiques à assurer un minimum de présence scolaire, routière, économique, etc.*, dans des régions entières de chaque pays. Elles forgent dans chacune de ces nations une bipolarisation entre un « pays utile » et un « pays inutile » délaissé. Les USA n'ont rien fait d'autre en Iraq, faisant littéralement implorer l'Etat pour pomper gratuitement le pétrole. ***La démocratie, c'est aussi ça!***

Le maintien d'un degré d'instabilité permanent mais « contrôlable » permet à la fois de maintenir l'exploitation économique des *zones utiles* et de justifier la présence militaire étrangère durable. L'économiste et journaliste altermondialiste *Naomie Klein* a largement documenté il y a plus d'une décennie cette *stratégie du choc* consistant à s'appuyer sur les *chocs psychologiques* qu'entraînent les désastres (naturels ou suscités) pour justifier des politiques qui auraient été rejetées autrement. La critique de cette stratégie est de plus en plus fréquente dans les opinions publiques africaines. Elle est cependant quasi-inexistante en France par peur d'être stigmatisé politiquement comme « complotiste » ou « conspirationniste ». Cette peur a conduit dans le passé récent à cautionner pour le pire la guerre en Libye et pour le mieux au mutisme face à celle-ci. Elle mène aujourd'hui à *l'absence pratiquement totale de mouvements et de protestations anti-impérialistes* au moment même où l'Etat français renoue avec une *stratégie agressive* pour préserver *ses intérêts en Afrique*. Cette peur fait en conséquence partie du vaste ***processus idéologique*** visant à produire *la cohésion* dont a besoin l'Etat français pour mener *ses ingérences militaires*, c'est-à-dire, pour produire ***un consentement à la guerre***. La mise en place du Service National Universel vient renforcer cette fabrique idéologique du consentement! A noter là aussi que Macron et Melenchon concordent!

Le scepticisme quant aux bienfaits de la mondialisation est en train de gagner les hautes sphères de l'économie dominante. La configuration actuelle de l'économie mondiale s'accompagne d'un approfondissement des contradictions liées au processus de la mondialisation capitaliste. L'« *Empire* » est en réalité profondément divisé, et on peut y voir l'expression moderne de *la loi du développement inégal et combiné*. On voit en effet apparaître une double ligne de fracture au sein des zones de cette économie mondiale : entre les États-Unis et les autres économies dominantes, et entre économies dominantes et *pays émergents*. Ces derniers « menacent » la stabilité d'ensemble de l'économie mondiale en gagnant des parts de marché. C'est pourquoi les constructions qui visent à séparer le bon grain de l'ivraie - par exemple *le bon* capitalisme productif du *mauvais* capitalisme financier - ou à imaginer un capitalisme à la fois hyper-compétitif et *plus égalitaire*, relèvent donc d'une ***utopie réformiste*** qui ne correspond pas à son cours actuel.

²⁹ L'opération *Barkhane* est une opération militaire menée au Sahel et au Sahara par l'armée française avec une aide secondaire d'armées alliées, qui vise à lutter contre les groupes armés salafistes dans toute la région du Sahel. Lancée le 1 août 2014, elle remplace les opérations Serval commencées en 2013 et Epervier commencée en ... 1986!

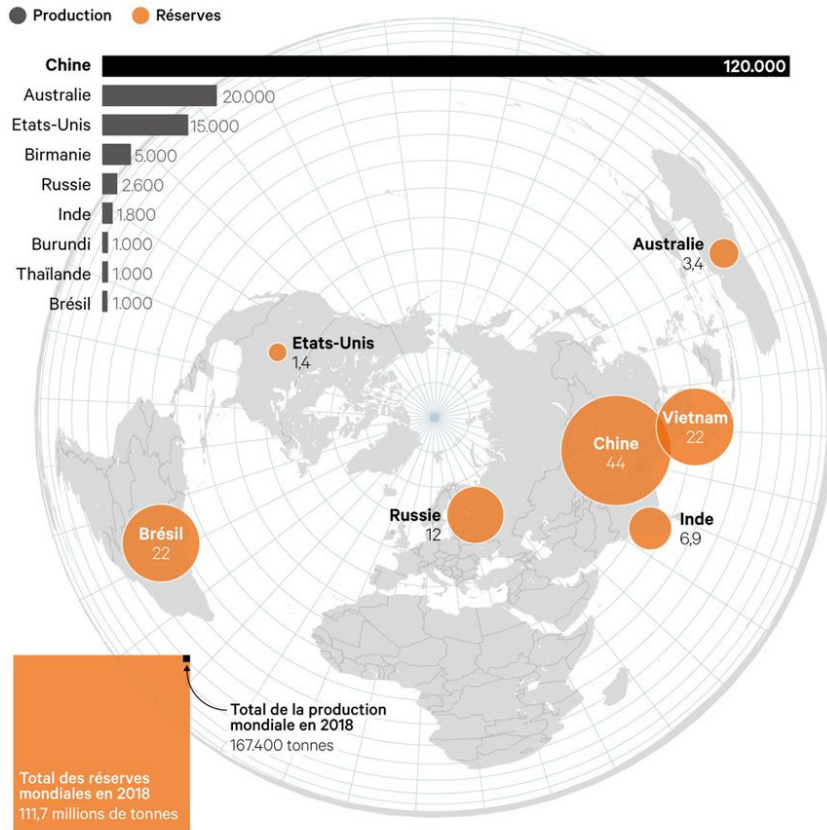
Le paradoxe de la mondialisation pourrait alors s'énoncer ainsi : plus le capitalisme réussit à modeler l'économie mondiale à *sa convenance*, plus les tensions s'accroissent! Le capitalisme mondial est aujourd'hui installé dans *une phase d'instabilité durable*. Et la question fondamentale est de savoir si cette instabilité va se dénouer selon l'axe des conflits inter-capitalistes ou celui des affrontements sociaux.

- **L'ennemi principal est dans votre propre pays ! C'est notre propre bourgeoisie!**
- **A bas l'impérialisme français!**

L-T, décembre 2020

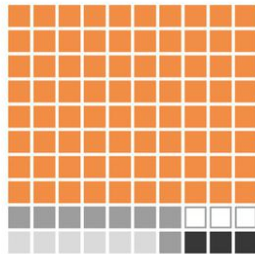
La production et les réserves de terres rares

En 2018, production (en tonnes) et réserves (en millions de tonnes)



La répartition des importations américaines de terres rares

- Chine 80%
- Reste du monde 8%
- Estonie 6%
- Japon 3%
- France 3%



Les métaux rares, une ressource si présente

Principaux domaines d'utilisation

- Industrie aéronautique
- Verre, objectifs de caméra
- Ampoule basse consommation
- Eoliennes
- Batterie de véhicules électriques
- LED utilisées dans le traitement contre le cancer
- Réacteur nucléaire
- Composants téléphoniques

La performance en Bourse des sociétés chinoises emblématiques des métaux rares

En yuans

